



9-1-17

Monsieur le Ministre

Monsieur le Ministre  
 et soussigné. Je demand  
 de à Dieu comme pour  
 que votre 162<sup>e</sup> route (Bou-  
 et vienne comme tel car  
 front. Je suis bien des yeux  
 intéressés à ce qu'il n'y ait  
 pas de M. P. F. Ça leur donne  
 plus de place avec ces que  
 rouge et plus le vaillants  
 soldats P. F. à faire leur  
 Enfin nos patrouilles  
 armées sont préparés, et  
 nous aurons consentis des  
 sacrifices énormes à honorer  
 de tout premier ordre pour

les remettre de gloire  
seul. Bon nous aussi sommes  
des. Surtout que  
officiers et abondamment  
pas vos hommes et qu'ils  
arrivent portant en un à  
leur tête.

Brunson. A volonté  
gagner. Qui est le meilleur?  
Comment sont-ils ?

J. L. Brunson  
J. L.

[1917-2]

2  
Lieut. H. G. Braumholt 18/1/17

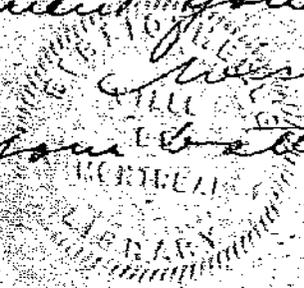
To Major Cassin  
163rd Bn.

Dear Major

Please convey to Lt Col. my many thanks and also to yourself for your very kind letter of the 10/1/17. I try at all times to do my duty without favoritism and whatever I seemingly have done for your battalion I hope to do for all that I may come in contact with, such being the case I appreciate very much your very kind remarks and trust that if ever I again come in contact with your battalion that I will continue to merit your esteem.

Wishing Lt Col. DesRois and your battalion every success.

I am  
Yours truly  
W. Keupthorne Major



20.1.17.

O.C.

10th. Canadian Reserve Battalion.

With reference to fines 27.1.17 re barrack damages, and amount due to Officers' Mess to R.F., I beg to answer as follows:-

1. BARRACK DAMAGES.

- 1o. Proper marching in or marching out of Prospect should take three days. Capt. Cohen had to do the work from 4.30 p.m. to 4.00 p.m. the next day. He could only attend to half of the inspections personally, Sgt Lawson being in charge for the other half. Lawson has been complained of lately by Capt. Cohen for carelessness, and I have asked you to change him. There is also the possibility that the best of men, under the same conditions, could not have done better, having to deal with an old Imperial Army Officer who evidently went by another standard than Capt. Chevalier & Lt. Gerard Garneau did when they took over from the 38th. Bn.
- 2o. Company Commanders were repeatedly instructed, verbally and in writing (the written orders I have kept with the acknowledgement of receipt), to report losses or breakages to Q.M. immediately. Besides, the Q.M., at my request, appointed a man to look after barrack stores specially - ~~that~~ man being Mc Laughlin. I know that Mc Laughlin did his work conscientiously. Lawson also made inspections, one of them with myself. In this, as in all administrative matters, Company Commanders showed themselves very ~~lax~~ - a fact which I repeatedly reported to O.C., and, to the last, without great improvement. I may add that I never had the slightest disciplinary authority over the Officers, not, for that matter, the Battalion. O.C. will remember, for instance, that Capt. Le Royer was second in command of "C" Company during the greater part of our stay at Prospect against my will and in spite of my protests.
- 3o. Up to some time in July, there were three and a half companies stationed at Prospect - "B", "C", "HQ", and half of "A". Then, for sometime, we only had one platoon from "A". Such parts of "A" Co. as remained with us had no quarter-master sergeant, and were attached for administration to companies whose untrained administrative staffs already had their hands full. Of the three other companies, one, "C", never had a decent quarter-master sergeant, in spite of my numerous representations to O.C., that all good men were being used for drill; while, another, "HQ", never had any administration of any kind, although Adjutant was supposed to attend to that personally, and that company was ~~loaded~~ with proportionately more barrack stores than any of the others.
- 4o. Laxity in Officers' Mess management, which is responsible for loss of over £20.0.0., was due to outside interference which, under the circumstances, I was unable to stop, and which allowed plate and even furniture to be taken to Officers' private quarters. (b) to O.C. insisting upon retaining ~~my~~ presidency of the Mess, when, not being a dining member, I could not exercise proper supervision over Mess matters.
- 5o. Bill includes the loss of tools, with the distribution of which I had nothing to do.
- 6o. At that, bill does not materially exceed what the 38th. had to pay on marching out, although they, like us, had periodical inspections which were supposed to keep them at par in their accounts, and is £50.0.0 below R.C.R.'s bill after a stay of twelve months during which they had had every opportunity to make themselves still more familiar with barrack administration.
- 7o. At that again, the Battalion is not paying out even the 2/- per month which was assessed against the men specially precisely in view of their possible loss.
- 8o. Capt. Raymond's case, which O.C. verbally quoted me, can hardly apply, as Capt. Raymond, first had absolute freedom in the choice of his administrative staff, then had the advantage of working side by side with Imperial Troops in a small station where he could easily apply their principles of administration. I might add that Capt. Raymond is the Company Commander who turned in by far the smallest amount into the R.F., at winding up of accounts, probably because, being under Imperial management, he had to pay ~~as~~ as he went.

Accounts

Things being so, I respectfully submit that charge of neglect implied in O.C.'s note of Jan 27 is not justified. The less so as all administrative work over which I had effective control was apparently done to O.C.'s satisfaction.

As to precautions for the future, I do not believe that they can differ much from those I took at Bramshott, where, in spite of several masters and checkings ~~with~~ brief space of one month, we were deficient of 85 blankets at departure, besides a considerable quantity of electrical fixtures. When Officers will use all kind of devices to steal blankets from the public, to that extent that you cannot take their word and you have to go into their rooms for a personal checking, it is plain that you cannot expect much scrupulousness from the men. We stayed at Bramshott one month. There is not one single step that I could take during that time to prevent barrack damages or losses and which I did not take, and O.C., I believe, knows it. Still, had not Capt. Cohen been able to stay on the spot as long as required to battle for our interest, damages would amount to £50,000 at least. And even this would not be half the sum (£108,000) charged against the 158th., our predecessors on No. 6 lines at Shoreham, after a five weeks stay. O.C. knows what I have done since we arrived here. Marching in inspection was attended by at least five different Officers and N.C.O.'s. In every possible case I have personally seen to it that possible mistakes were verified. I have personally issued instructions to Officers and Men as to the care of stores and fixtures. I have had inspections made, now of this and now of that with a view to checking the work of Company Commanders. I had an order issued for a  $\frac{1}{6}$  per month stoppage. I saw ~~you~~ <sup>O.C.</sup> at least twice, at a few days interval, and the first time as early as the 15th or 16th, about the necessity of handing over to HQ. such hutments as we cannot use - a matter which remained before ~~me~~ <sup>O.C.</sup> until the latter part of last week. On all occasions, specially when going through the huts, I tried to impress the men with the sacredness of public property. I personally made crime sheets against Capt. Flynn's, Colonel Dansereau's and other batmen whom I had caught burning forms - and, ~~for~~ I dont know whose orders, the matter was dropped. I have successively had Lts. Demontigny & MacDonald, and Capt. Nermandin attached to Q.M.'s department for checking purposes, and I am still paying the closest personal attention to every branch of the administrative services. I believe that, if that system of personal supervision and checking is kept up, the only other resort left will be to make the men pay for the damages or losses, as provided for in K.R. Should O.C., however, be able to suggest any other steps, I will be glad to take them if within my power.

Of the ~~policy~~ <sup>strain</sup> which interior economy work is on my mind, I have never made a secret. Several times since the 163rd's arrival in England, I have expressed a desire to be relieved of it in order to be able to devote some time to military study. I would drop it to-day with indefinite pleasure. I do not see without deep sorrow, and a certain feeling of humiliation, that I am apparently expected to carry it on for sometime when the sole purpose of my enlistment was to go to the front by the shortest possible ~~way~~ <sup>time</sup>, but, as long as it is my lot, I will do it to the best of my ability.

DEBT OF OFFICERS' MESS TO R.F.

Letter does not state which Officers' Mess - the 163rd of the 10th. Reserve's. Officers' Mess 163rd borrowed from R.F. in Bermuda, a sum of £131,000. (Quote ~~my~~ <sup>my</sup> memory) which was afterwards given them with O.C.'s approval. Officers' Mess 163rd borrowed from R.F., the night of Jan. 5th - in anticipation of a settlement of accounts with C.E the next morning - a sum of £16,000, now at disposal of R.F., and Jan. , another sum of £168,000, to settle ~~some~~ <sup>163</sup> accounts. Officers' Mess 10th. Reserve has borrowed from ~~R.F.~~ <sup>163</sup> with O.C.'s knowledge and approval, £40,000, which I am told can be refunded on the first of February, and, upon payment of which, R.F. will be refunded of its £168,000.

Respectfully submitted,

Major

Paramé, 2 février 1917

Major Oliver Asselin 163<sup>e</sup> bataillon

Bramshott Camp

Angleterre

Mon bien cher Ami, Il y a bien maintenant trois semaines que j'ai reçu votre lettre, si intéressante, datée du Camp de Bramshott et tout ce temps j'ai déjà vu en vain impatiemment attendu le manuscrit que vous m'avez promis quelques jours à peine après la lettre qui me l'annonçait. Il y a déjà bien des jours que j'éprouve des inquiétudes sur son sort et que je me trouve impatient, d'avoir confié le poste, si peu fidèle de ce temps-ci, un travail auquel mes yeux consacrerai tout de vos veilles et de vos loisirs. Mais peut-être aussi vous êtes-vous pressé et m'avez-vous remis l'envoi à plus tard. J'ai bien hâte d'être tiré d'inquiétude à ce sujet et me reproche, à tort ou à raison, de ne vous avoir pas plus tôt prévenu que la matière annoncée de vos trois volumes tarde plus que de raison à s'amener.

Je vous ferai certainement une préface, j'oserai

même dire une bonne préface, s'il m'est possible de  
lire à temps votre texte, du moins le partie que je  
n'en connais pas ou presque pas, je veux dire vos  
articles du Collier's. Pour le reste, je pourrais à la  
rigueur me contenter du souvenir qui m'en est resté,  
bien qu'il soit plus ou moins embroumé par l'éloi-  
gnement. Et si, ce qui à Dieu ne plaise, il vous arrivait  
malheur sur quelque glorieux champ de bataille, je  
m'occuperai dans la mesure du possible et  
de mes capacités de l'édition de votre œuvre. Je  
plus si à l'occasion de cette publication ou en d'autres  
occasions votre mémoire était en butte à quelque  
attaque, j'en prendrais la défense contre qu'elle  
soit, nationalistes et curés compris. Mais veuillez  
bien me donner, en substance dans tous les détails  
utiles, vos instructions. Je craindrais vous feriez bien  
de me donner l'adresse de Madame Asselin, qui  
est sans doute revenue à Montréal à la suite de  
votre départ des Bermudes. Cela me permettrait  
d'être en besoin, en communication avec elle  
et de lui faire visite lors de mon prochain passage  
à Montréal.

Ce que vous me dit de Monpétil m'a quelque

peu surpris; je ne le connaissais pas du tout, si ce n'est  
par les échos qui ne m'ont jamais fait une bien forte  
impression; mais on le tient vaillant surtout en  
dévotion, j'allais dire tout boomé. Pourquoi?  
Il doit y avoir du feu dans cette affaire-là;  
qu'en pensez-vous?

Votre pessimisme à l'endroit de l'effort à at-  
tendre de l'Angleterre a naturellement déteint sur mon  
optimisme qui ne s'est jamais démenté, si ce n'est  
pendant la semaine qui a précédé la victoire de la  
Merne. Ce qui disait Sir Herbert Ho ~~le~~ à  
l'automne de 1915 à son retour d'Angleterre était donc  
vrai! J'en avais toujours douté jusqu'à la confirmation  
que vous m'en avez donnée. Sans doute pro-britisher à  
voir s'effondrer ce grand corps de l'empire britan-  
nique, on éprouve involontairement la tristesse ressentie  
retournelement - en se rappelant la chute de  
l'empire romain, qui fut en somme si bien aidé en  
dépit de tous les rochers qui ont servi à l'édifier.

Lord George, l'homme par excellence pour vos  
affaires de vos vœux le 19 décembre, a été enfin appelé à  
tenir le rôle de sauveur d'empire; je crois bien que vous  
ne tarderez pas à apprendre ce dont il est capable

Il ne faut l'effet de travailler plus sèrieusement et moins barbuement que ses prédécesseurs, qui en disaient toujours plus qu'ils n'en faisaient. Ils avaient causé le don d'arriver invariablement très tard, ce qui se fait. Je au faite de voir s'il en sera de même à l'avenir.

Ici il est de plus en plus question de conscription. Je ne serais pas surpris qu'elle fut décidée, par un vote ou un simple arrêté ministériel, à la fin de la session actuelle. Comment sera-t-elle acceptée dans les milieux Canadiens-français ou même dans les milieux Canadiens-anglais, ou par millions l'en déerte en terre Américaine par crainte de l'ennemi forcé? C'est une question sur laquelle les avis sont partagés. Je vis que Sam. Hughes essaye d'amadouer les nationalistes en vantant aux Communes Armand Lavergne, qui a dû en faire la grimace — à moins qu'il n'en ait été flatté; mais est plus que moi à même de donner ce qui a dû en être.

Sirgny n'a triomphé dans l'ordre du jour passé que, quelques jours avant sa réélection; Frank Oliver s'est prononcé en Chambre en faveur de la conscription, sans que son chef ait osé le contredire. Cette sorte, inattendue

rapport de vue de son parties et habilement exploités par  
 l'Événement et les cabaliers bleus, a fait manquer tout  
 l'édifice d'essai à grand'peine par Cannon et  
 ses amis, et dont le service national était le prétexte  
 facile. Les événements importants tiennent parfois à bien  
 peu de chose, à une simple gaucherie souvent. Il ne  
 faut pas se le dissimuler, le succès de Sévigny redonne  
 confiance aux Conservateurs, qui se sentaient complète-  
 ment coulés dans l'opinion. Celle-ci leur demeure  
 certainement défavorable, mais il y a pour le moment  
 apparence du contraire et l'apparence souvent, en politique,  
 supplée à la réalité. A une ma-t-il pour l'Angleterre  
 jusqu'à ce que la guerre ait remplacé tout chose en sa  
 place; ainsi en-a-t-il été de la France, que s'est  
 révisée sous un jour tout autre que celui sous lequel  
 elle apparaissait, même aux yeux de ceux qui la voyaient  
 de près.

J'ai essayé de savoir ce qu'on avait fait à Turin,  
 mais sans succès. On m'a dit qu'il préparait une  
 brochure contre Bourassa et le devoir, mais cette bro-  
 chure n'a pas paru, et il n'en est plus question. On l'a  
 dit, aussi, à un ché avec des ministres fédéraux à Ottawa  
 en vue d'une publication et qu'il recevrait sa récompense

dans le service civil; mais qu'est-ce qu'on ne dit pas?

Les vus dirai-je maintenant, si ce n'est que je vous souhaite de vous distinguer en défendant le sol et la civilisation française et de revenir à la fin plein de vie et couvert de la gloire des armes, de la grande guerre. Donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles, chaque fois que vous le pouvez, entre deux batailles ou entre deux séjours dans les tranchées de Flandre. Tout ce qui se rapporte à cette guerre est toujours à moi intéressant prodigieusement et suis toujours avide de recueillir des renseignements vrais.

Je vous redis ce que je disais au commencement de cette lettre: Comptez sur moi en toute occasion où je pourrai vous rendre service. Au besoin je ferais le voyage d'Europe si cela pouvait être utile pour la publication de vos trois volumes. Il est vrai que j'ai peu d'expérience des choses de la librairie, mais de qui en ce pays ne peut-on pas en dire autant?

Portez-vous bien, ne vous en faites pas trop, comme on dit chez les poilus de France et de Navarre et rappelez-vous que mes vœux et mon souvenir vous suivent partout dans les dangers que vous affrontez.

Bien cordialement à vous

Ferdinand Paradis

[1917-5]

8.5

London, Feb. 4/1917

~~Copie~~

To O.G. Currier, London  
Sir,

I was commended at 12 o'clock the night before last to be here yesterday morning at 103 Oxford Street as a substitute to the representative of the 10th Cav. Reserve Det. Maj. de Merimni, on the Imperial escort to the King. As I do not come up to the physical qualifications laid down here, and the new notification of which in the order would have ~~and~~ saved the public the expense and myself the trouble of my trip, and as Maj. de Merimni, an officer highly qualified physically and otherwise, was turned down for apparently no other reason than that he is from a French ~~and~~ Canadian unit, I would respectfully beg to be allowed to immediately return to London, where I think that I could be much more useful -

Boal



Le 4/2/17

signif et très monté!

Gobson. Gobson, dans une réflexion ~~fran~~ qui il a pris  
 de hauts (anglais) et de hauts (anglais & irlandais) <sup>anglais</sup>  
 pour la C. F. Il s'est établi d'apprendre les relations  
 de la Honorable avec le Duc de Cornwallis dit par, s'il  
 avait su cela, il l'aurait dit!!! Au récit de mes  
 désillusions comme ~~com~~ - sans - comment du 1634,  
 sa sympathie seule s'annonçait. Proteste hautement ~~contre~~  
~~contre~~ de son absolute impartialité + franc de  
 son intérêt à moi.

Le 11/2/17 - rendu à bord de James, rencontré dans Son am-  
 bassade G. G., qui me dit qu'il a parlé à James pour  
 moi - ~~l'obtenu~~ obtenu à cette époque avec T. pour l'envoi en France.



[1917-6]

8-6

Saint-Georges de Malbaie, le 7 février 1917

Mon cher frère,

Je reçois à l'instant et ta lettre et tes gants, et je te remercie et de l'une et des autres. Je savais bien déjà quelque chose de toi par Alice et par les journaux, mais j'avais hâte de te lire toi-même; je t'avouerai même que ton silence commençait à m'être un peu pénible. Enfin, je te sais en assez bonne santé malgré ta fatigue, c'est l'important. Que le bon Dieu continue te protéger et te ramène sain et sauf. Sois certain que je ne manque pas d'avoir pour toi un petit memento dans toutes mes prières.

J'espère qu'il résultera quelque chose de bon pour toi de cette aventure, dans laquelle j'aurais aimé beaucoup mieux cependant que tu ne te fusses pas embarqué. L'indifférence que l'on vous témoigne là-bas serait encore très peu de chose s'il n'en résulte rien de plus fâcheux pour vos familles, vos affaires et le pays tout entier. Ce qui est certain, c'est que les 'Irish Rangers' iront au front en corps, eux, tandis que les Barré, les Desrosiers, les Piuze, les Price et tous nos français ne seront que des bouche-trous, malgré ce qu'on leur avait promis lorsqu'ils servaient à l'embauchage de leurs compatriotes. Après cela, je ne sais par qui notre Laurier nationale et notre ineffable Rodolphe feront régler la question scolaire dans l'Ontario lorsque nos québécois seront de retour du front ou de... l'Angleterre où ils auront été se sacrifier pour la France.

Ici, les choses les plus essentielles à la vie sont d'une grande rareté et d'un prix inabordable. Heureux sommes-nous encore, nous, qui vivons à la campagne; nous pouvons au moins produire nous-même certains articles. Mais comme il doit être dur de vivre à la ville, et à combien

de privations ne doit-on pas se soumettre. En somme, je bénis Dieu de me trouver encore en Gaspésie, car c'est bien le pays, je crois, où nous ressentons le moins la gêne générale. Ainsi, l'été dernier la pêche a été abondante, la récolte très bonne et les prix ont été très élevés.

Pour ma part, j'ai pu vendre des patates pour \$70.00 à part ce que j'ai fait manger à mes animaux et ce que j'ai gardé pour une abondante provision, et j'ai tué un porc qui a pesé cinq cent quarante livres. Ceci aide à vivre comme tu le vois, et j'ai encore du foin à vendre pour une quarantaine de piastres. L'an prochain, je me propose de semer du blé pour faire moi-même ma farine. Je mangerai mon pain plus noir, mais meilleur peut-être et, ce qui est mieux, il ne me coûtera rien.

J'ai invité Alice à venir passer un bout de vacances au presbytère cet été. Elle m'a répondu qu'elle n'y manquerait pas, mais seulement après avoir été faire un stage aux Trois-Pistoles. La chose me va presque, vu que Mgr. fait sa visite en Gaspésie cet été et qu'il pourrait très bien se faire qu'il vienne un peu tard, vers la fin de juin.

Ta lettre me laisse voir que tu ignores que je suis allé à Montréal au cours de décembre, spécialement pour voir notre bonne mère. Oscar m'accompagnait et nous nous sommes rencontrés là avec la vieille tante Pilote de Chicoutimie, l'unique soeur de maman qui lui reste, venue aussi <sup>spécialement</sup> ~~uniquement~~ par là voir. Juge de sa surprise et de sa joie. Aucun de nous s'était annoncé, ayant tous fait le voyage à l'improviste à cause ~~de~~ de l'aggravation subite de la maladie de maman. Ce voyage m'a coûté cher. Apart mes propres dépenses, j'ai donné cent piastres à maman afin d'aider à la famille à payer les remèdes et les autres dépenses. Je suis très content d'avoir pu me trouver en état dans le temps de faire ce peu.

III  
VIII  
A l'occasion du jour de l'an tes hommes m'ont écrit leurs bons  
souhaits, Jean dans une lettre, assez bien tournée et, Paul et Pierre sur  
cartes postales. La calligraphie de Pierre, que tu n'es pas sans doute sans  
connaître, n'est pas très bonne, mais celle de Paul est bien passable.  
En somme, tous trois ne manquent pas de travailler et font des progrès.  
Si tu savais comme j'ai hâte de les voir tous; il me semble que je vais  
revivre une de mes belles années pendant les prochaines vacances.

Hélas! ce serait mieux si tu y étais!

Je souhaite beaucoup que nous jouissions d'une température semblable  
à celle que nous avons eue l'été dernier; ce serait vraiment trop  
beau.

Je ne puis te donner beaucoup de nouvelles des parents, car ils ne  
m'écrivent pas souvent et je fais un peu de même. Le plus nouveau, c'est  
que Oscar a marié son plus vieux garçon et sa plus vieille fille, celle-  
ci le printemps dernier et celui-là cet automne, son garçon ne s'en ira  
chez lui qu'au cours de l'été; il a passé l'hiver avec Oscar qui lui a  
bien payé son temps en nature. Sa femme est une fille de Thomas ~~Beaulieu~~  
Beaulieu, laquelle a deux ans plus vieille que lui; c'est une très bonne  
personne.

Ici, Délima est assez bien, toujours très grasse, beaucoup trop même,  
mais ressent assez souvent encore des douleurs aux poumons et; dans  
ces occasions, crache du sang. Encore l'autre jour, elle a été forcée de  
gâder le lit pendant trois ou quatre jours. Il faut avouer qu'elle tra-  
vaille parfois beaucoup trop.

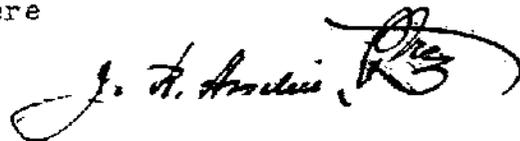
Elle ne parle plus de mariage et je ne suis pas pour l'en blâmer;  
cependant, je la laisserai libre si jamais elle rencontre un parti con-  
venable. Celui qui la recherchait il y a deux ans est maintenant marié  
et rendu de nouveau homme de peine - ce (qu'il sera toujours, il n'est bon

qu'à cela sur le lac Supérieur. Il n'a pu s'accorder avec son père et l'a quitté après avoir englouti les quelques sous qu'il possédait et s'être endetté. Délima ne paraissait pas trop fâchée de l'aventure. Je suis sous l'impression que le compère l'avait trompée et avait essayé de lui en couler un peu trop.

Nous avons au front, de la paroisse de Saint-Georges, plusieurs jeunes gens qui te connaissent et que tu auras peut-être occasion de rencontrer ce qui leur ferait sans doute beaucoup plaisir et peut-être aussi à toi. Voici les noms de trois: Fredy (Alfred) Dupré et Albert Dupré, tous deux du 189 du colonel Piuze, font maintenant partie du 22e où ils ont été versés. Albert est demeuré deux années avec moi au presbytère; et Ambroise-georges (là-bas, on l'appelle Georges) Sweeney, un frère de Robert, que tu as connu, fait partie, lui du 24e. Il est marié à une anglaise qui demeure à Shoreham même. Il a été blessé au front et c'est durant sa convalescence qu'il s'est marié; il est retourné au front depuis, mais revient de temps en temps revoir sa femme en Angleterre. Tous trois du reste sont au front où ils feront j'en suis certain leur devoir. Si tu les rencontrais, offre leur mes amitiés et dis-leur que je compte qu'ils se conduiront toujours comme des braves et de bons chrétiens.

Reçois les meilleures souhaits et les amitiés de la part de Bélina et de la part de celui qui t'aime plus que jamais

De ton frère



[1917-7]

8.7

Shoreham By Sea le 8 fevrier, 1917.

*Pruned*

Colonel Arthur Mignault,  
rue St-Denis,  
Montreal, Que.

Mon Cher Mignault,

Je pense quelquefois encore a nos affaires et avec d'autant plus d'inquietude que j'ai perdu depuis mon enrolement, et du fait de mon enrolement, des sommes considerables. Maintenant que l'affaire du <sup>Tr</sup>ramway est soustraite aux dangereuses fantaisies de l'autorite municipale, n'y aurait-il pas de nouvelles demarches a faire pour l'elargissement de la rue St-Urbain. Il est plus que jamais evident que ~~la decongestionnement~~ de la circulation Nord-Sud par ce moyen, et de la circulation Est-Ouest par l'elargissement de la rue Vitre repondrait a tous les besoins pour cinquante ans a venir, et que les projets de souterrains n'interbiennent que pour embrouiller les choses. La rue St-Urbain est tout indiquee pour plusieurs raisons, dont les principales sont, que la propriete n'y vaut pas cher, ~~et~~ qu'elle aboutit a la Place d'Armes, et qu'elle est ouverte de la rue Craig a la Riviere des Prairies. Vous qui etes <sup>sur</sup> mieux avec Beaubien, vous pourriez probablement obtenir de lui que notre suggestion soit etudiee tres serieusement. Pour ma part, je crois que nous ferions encore une bonne affaire en ven-

dant au prix courant. Vous etes suffisamment interesse dans le Credit Metropolitain pour faire tout de suite les demarches qui vous paraissent necessaires.

De ce cote-ci rien ne marche, Barre, qui a pris pres d'un an pour ne pas recruter cinq cents hommes, conserve son bataillon. Nous qui partimes pour les Bermudes a la fin Mai avec 703 hommes, et qui, n'avons jamais merites que des eloges de nos superieurs, nous donnons nos troupes a Barre. J'arrive de Londres avec un de mes camarades. Nous avons ete designes pour prendre part au cortège imperial ~~et~~ à l'ouverture du Parlement. Nous avons ete tout deux ecartes, bien que l'ordre portait expressément que le cortège comprendrait un Canadien-Francais. A Londres j'ai rencontre un officier Canadien-Francais qui portait le kilt, et qui, au 42e Highlanders ( de Montreal ), avait eu sous ses ordres des Acadiens du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard. Et cependant, on en reste a la legende hypocrite que si on n'envoie pas d'autres <sup>Canadiens</sup> Canadiens au feu, c'est parce qu'il n'y a pas de soldats pour les former. J'ai dit a Perley un peu de ma ~~façon de penser~~; je ne sais pas combien de temps je pourrai <sup>me</sup> ~~supporter~~ tenir le reste. J'ai supporte patiemment deux longs mois de mensonges, mais cela ne durera pas toujours. J'espere bien que vous ne continuez pas a solliciter a pleines pages de journal, des enrôlements dans la brigade Canadienne-Francaise. Apres les abus de confiance dont nous avons tous ete victimes, promettre aux Canadiens Francais une Brigade, c'est tout simplement se moquer d'eux. Si ce genre de publicite devait durer, je serais certainement force de declarer publiquement, au nom du <sup>163eme</sup> 163eme, que je la trouve odieuse. Personnellement j'ai demande il y a bientot deux mois a passer au 22ieme d'apres un plan que nous avait soumis le general Turner lui-même et

*Arcaud -*

qui, parait-il, devait se realiser tres prochainement: j'attends encore une reponse. J'ai resolu de partir comme Lieutenant si mon grade est un empechement, mais, dans la situation pecuniere ou je me trouve, je tiens a ne pas faire ce sacrifice sans necessite.

Vous voudrez bien de ma part saluer Monsieur Morin.

Cordialement a vous,

(S) *Oliver Asaj*

Major

au 10ieme Bataillon de Reserve. F.E.C.

Shoreham By Sea le 8 fevrier, 1917.

A Monsieur le colonel Tremblay,

Commandant ~~de~~ 22ieme Bataillon, ~~Canadien Francais~~

F R A N C E.

Monsieur le colonel,

Je n'ai pas l'honneur de vous connaitre, mais j'imagine qu'etant de Charlevoix, et Tremblay par ma mere, je saurais a l'occasion montrer quelques-unes des qualites qui ont faites de votre nom un synonyme de bravoure. Je vous ecris parce que vous etes a ~~me~~ de comprendre le sentiment d'un homme qui a, de bonne foi, ~~abandonne~~ un bataillon pour le feu, et qui se voit, lui, condamner a n'y point aller. Il y a deux mois, ~~monsieur~~ <sup>M.</sup> le general Turner nous disait a Bramshott (ou le 163eme. venait d'arriver) qu'ils seraient attaches pour fin d'instruction, avec les grades respectifs de capitaine et de lieutenant, un major et un capitaine a chacun des quarante-huit bataillons du front. La-dessus, et a la suggestion personnelle du general, je demandai immediatement la faveur d'etre attache au 22ieme. Ma demande se promene depuis de bureau en bureau, sans que rien ~~me~~ fasse prevoir un aboutissement prochain.

Mon cas est, je suppose, identique a beaucoup d'autres ~~d'~~ d'abord, pris tout entier par le recrutement, j'ai ensuite (aux Bermudes) du consacrer tout mon temps a l'economie interne du bataillon. En arrivant en Angleterre, j'ai insiste pour qu'on m'envoie ~~im-~~



diatement a l'ecole, mais on m'a fait comprendre que, puis-  
qu'on avait deja trop de majors, il etait inutile d'en faire  
qualifies de nouveaux. Mon commandant avait une autre objec-  
tion, qui etait que je ne pouvais m'absenter tant qu'il n'au-  
rait pas ete statue sur ma demande de permutation au 22ieme.  
Je ressens si vivement la honte de ma <sup>situation presente</sup> ~~supplication~~ que j'acce-  
terais tout de suite le grade de lieutenant, mais je ne veux  
pas faire ce sacrifice ( qui au point de vue pecunier <sup>ai</sup> serait  
pour moi tres onereux) sans la certitude qu'il <sup>me</sup> servira  
a quelque chose. Ce serait bien le comble si je redevais  
lieutenant <sup>à me faire de</sup> sans augmenter mes chances d'aller <sup>à</sup> front. Me pren-  
driez vous comme lieutenant? Et dans l'affirmative me feriez  
vous l'<sup>intime</sup> ~~intime~~ faveur de demander vous-meme ma permutation au  
Commandant du 10eme de Reserve, dont je fais <sup>partie</sup> ~~partie~~ Je pour-  
rais à votre choix partir tout de suite, ou faire en Angleterr  
quelques etudes prealables. Je vous ai <sup>chance</sup> ~~chance~~ a Londres  
mais vous etiez reparti.

En vous offrant l'hommage de ma plus vive  
admiration, je me souscris,

Votre tout devoue et respectueux serviteur,

*Shim Asahi*

Major

Au 10ieme Bataillon de Reserve.

P.S. - J'ai 42 ans, j'ai d'une home entiere de emais pas j'ai  
de l'experience, mais emais les homes, et suis le son

*Asahi*



[1917-8]

8-9



Shoreham By Sea February 13th, 1917.

Major-General Turner,  
G.O.C. Canadians, England.  
Argyle House, Regent Street,  
LONDON.

Sir:

As stated yesterday, I was under orders to proceed to Crowborough on the 19th, for a two months course of instruction. I found upon my return that the order had been disapproved by the Brigade Headquarters, because an Officer of a higher rank than Captain cannot go to Crowborough. As their <sup>is</sup> latter order emanated from you, would it be possible for you to lift it up in my favour, so that I may take advantage of all training opportunities before I leave for the front. Two weeks at ~~the front~~ <sup>Crowborough</sup> is certainly better than nothing at all, and I suppose that there would not be the slightest objection to my leaving from Crowborough instead of from Shoreham.

*Course at Crowborough*

Another matter which has been given

me some concern is the selection of the French Canadian Unit which is to form part of the 5th Division. The 150th has been chosen, and we have been told to prepare to transfer 600 men to that Unit. We now have in the 10th, nearly 1000 class "A" men, which is practically the equivalent of a Battalion. Further more, we have, I believe, a much better group of Officers

*French Canadian unit to form part of the 5th Division*

than Colonel Barré can ever expect to have. Would it not be possible for you, in justice to all concerned, and in the best interest of the service, to hold up the drafting of our men until you have had a minute inspection made of both the discipline and the administration of the 163rd and the 150th. There could be no serious objection to this, since the men to be transferred are still under training, and will not be fully qualified for some four weeks more.

I might point out that this Unit, - I mean the 163rd, never had any shortage in its Quartermaster or Pay Departments; never had one dishonoured Officer's cheque; in fact, has been wholly free from administrative mismanagement of any kind, besides including representatives of some of the best French Canadian families, such as the Garneaus, the Langeliers, the Lafontaines, the De Varennes, the Perodeaus, the Chevaliers, etc. If, after inspection, you thought that the 163rd is a better Unit, there would be no need of drafting and reposting, for the Battalion would be <sup>all ready</sup> ~~already~~ at Shoreham. My stay with the 22nd Battalion as an attaché, would only fit me for a better exercise of my duties as second in command of <sup>the</sup> 163rd.

But, at all events, I hope nothing will arise to delay my attachment, and prevent me from <sup>thus</sup> acquiring the proficiency which I require.

Respectfully hoping that you will pardon me for writing you direct, and that you may bear in mind the two subjects of this letter, that is, first; my going to Crowborough, till I am sent to the front; second; the final selection of the French Canadian Unit to form part of the 5th Division.

I have the honour to be,  
Sir,  
Your obedient servant,

Shoreham - By-Sea,

le 14 fevrier, 1917.

Monsieur le general Fiset,

Sous-Ministre, de la Milice,

Ottawa.

Mon cher Eugene,

Après la fusion du 153e et du 69e dans le 10e de reserve ( dont je suis le sous-commandant), j'avais perdu tout espoir. Tu me permettras de faire dans l'interet ~~de l'interet de la justice~~ de la justice, de la face, du bon sens, de la cause que nous servons, de tout ce que tu voudras, un dernier et supreme effort.

Grâce aux ficelles de maître Forget, Barre a réussi a faire choisir le 150e comme deuxième unité de combat, et ce bataillon a été en conséquence incorporé a la 6e division. Or, écoute bien ceci:

Il le Barre a commencé son recrutement un mois et demi avant nous, il a eu le concours actif du 65e de Milice. A son départ de Valcartier on lui a donné tout l'effectif du 178e, et il est arrivé en Angleterre avec un peu plus de 500 hommes. Dès le mois de mai nous partions pour les Bermudes avec 700 hommes, et en novembre nous débarquions en Angleterre avec 835 plus 33 officiers.



20 Barre n'a jamais su ce que c'est que la discipline. Il a été décoré pour une affaire qui aurait pu aussi bien le conduire <sup>au Conseil de Guerre</sup> en ~~confinement~~. A Valcartier, il a donné lui-même à ses hommes l'exemple de l'absence sans permission. Durant tout le mois que nous avons passé à côté de lui à Bransbott, il n'a pas fait faire l'appel du ~~matin~~, et ses hommes rentraient librement à toute heure de la nuit. Une enquête récente a révélé, <sup>parait-il,</sup> un déficit colossal dans ses comptes d'habillement. Ayant besoin d'officiers pour compléter ses cadres, il est venu ici en chercher plusieurs que nous songions à faire casser. Son second, Stern, l'a quitté de dégoût, parce qu'il ne pouvait pas lui faire comprendre la nécessité de la discipline; il a eu ~~la~~ la chance de tomber sur Riise, mais il est impossible que celui-ci ne se décourage pas de même en peu de temps. Nombre de ses officiers font une pratique des chèques sans fonds, au sujet desquels le général Turner a dû prendre des mesures rigoureuses. Quant au 165, c'est avec le 22e le bataillon canadien français qui s'est imposé la plus forte discipline, et c'est, je crois, le seul dont les services administratifs n'ont jamais été entachés de la moindre irrégularité. Il a congédié sans merci tous ceux de ses officiers qui ne se montraient pas en tout <sup>de</sup> gentilshommes. ~~Avant son départ~~ <sup>avant son départ</sup> arrivé en Angleterre il n'a <sup>pu</sup> jamais entendu parler d'officiers canadiens-français ne faisant point honneur à leurs chèques) à l'heure actuelle il y a entre lui et le ~~150e~~ <sup>150e</sup> la différence du jour et de la nuit.

X au double point de me disciplinaire et administratif

8e. A l'heure actuelle, le 150e est cantonné à Whitley avec un peu plus de 400 hommes. Nous, depuis notre fusion avec les débris du 69e, nous avons quelque chose comme 400 hommes, dont plus de 1000 seront prêts pour le feu dans quatre ou cinq semaines. Mille hommes, c'est, avec les officiers, un bataillon complet. Cet effectif, il a des maintenant sa discipline propre, son esprit de corps, je pourrais dire son idéal. Le démembrer pour compléter le 150e, c'est annuler en partie, le résultat de plusieurs mois d'un travail suivi et consciencieux. C'est de plus une injustice criante, et probablement un tort irréparable au nom canadien-français. Ne va pas t'imaginer que j'exagère. J'ai longtemps hésité à parler, mais tout ce que j'affirme, je suis en état de l'établir, et une inspection sérieuse, soustraite à toute ingérence politique, le fera constater.

Ces jours derniers, à la demande du général Turner, je suis allé à Londres pour discuter <sup>avec lui</sup> mon cas personnel, et tout s'est arrangé à ma satisfaction, puis ~~car~~ que je vais être attaché pour fins d'instructions au 22e. Sur le moment, je n'ai pas cru devoir soulever la question de choix de la deuxième unité de combat. ~~De~~ De retour au camp, cependant, profitant de l'autorisation qu'il m'avait donnée de lui écrire directement, je lui ai adressé à ce sujet, un message où je lui <sup>ai</sup> demandé de vouloir bien surseoir au transfert de nos hommes <sup>en attendant</sup> jusqu'à une inspection <sup>conférentielle</sup> ~~complète des deux bataillons concernés~~. Il ne peut évidemment changer son choix du jour au lendemain, mais je suis porté à croire qu'il verra l'inopportunité d'envoyer nos hommes au 150e avant la fin de

leur entraînement. Cela nous donnerait quatre ou cinq semaines de grace. C'est durant ces quelques semaines qu'il faudra agir. Je sais bien qu'il vous est difficile de donner à Ottawa des ordres à Turner, mais je sais bien aussi que vous n'avez qu'à le lui demander, pour qu'immédiatement il étudie très sérieusement, en dehors de toute considération politique, la valeur respective des deux bataillons. Bien entendu, l'enquête devra être à la fois administrative et disciplinaire. Comme l'affaire est extrêmement délicate, pourquoi ne <sup>la confier</sup> ~~la confier~~ vous pas à un homme comme Lessard? Quoiqu'on dise cette grosse vessie de Mignault, les <sup>F.</sup> Canadiens n'ont pas été gâtés par les autorités militaires, sauf peut-être qu'on leur a <sup>permis</sup> permis un peu trop complaisamment de se discrediter. Le choix de la deuxième unité de combat est d'une extrême importance pour notre race, ~~au~~ <sup>ce</sup> moment en l'on prend jusqu'à 300 <sup>Canadiens</sup> ~~Canadiens~~ d'un seul coup ( dans le 182e) pour les envoyer dans des bataillons écossais porter le kilt, et jouer de la cornemuse. Si je ne dis rien maintenant, j'aurai peut être quelque chose à dire après la guerre. Ce quelque chose ne sera peut être pas à l'avantage des hommes qui, avec les éléments à leur disposition, aurait pu facilement former au moins trois bataillons Canadiens-français de premier ordre, et qui pour le deuxième ~~semble~~ <sup>s'</sup> s'appliquent à prendre les pires éléments possible. Ma demande est juste, et j'espère que pourrez vous y rendre. Un cablegramme adresse à Turner au reçu de ma lettre, ne pourrait que nous aider puissamment. Je ré-pugne à dire du mal à'un camarade qui a, je le reconnais, de grandes qualités personnelles, et qui, au surcroît, est mon supérieur; mais je ne permettrai pas que, par la faute de la politique, les <sup>biens qui nous ont comme imposables pendant un an;</sup> ~~biens qui nous ont comme imposables pendant un an;~~ ~~soient du travail conscientieux que~~ nous nous ~~disposons~~ <sup>quand</sup> d'autres songaient, surtout

*à faire la bombe, soit perdu pour le pays, pour la race, et pour nous-mêmes. Deux ans après mon arrivée au 22e, je serai en état de commander un bataillon, si le colonel Desrosiers veut alors rester à la réserve, comme lui en donnant le droit, ses douze mois de tranchées, je n'hésiterai pas à prendre le commandement moi-même pour conduire le 165e sur les traces du 22e. Mais des lors, est fait: il me le disait avec ce mélange et c'est avec son accent que je t'écris.*

Pense bien à tout cela, mon cher Eugène, et, de concert avec mon ami M. Laporte, à qui je communique copie de la présente lettre, frappe tout de suite au bon endroit, et frappe fort.

Cordialement à toi,

(S) *Aselin,*  
*major au 10<sup>e</sup> de Réserve*

~~Major.~~

~~10<sup>e</sup> de Réserve.~~

P.S. Tiens moi au courant.

*A.S.*

To Major Asselin  
Strand Palace Hotel

Sir

with reference to your letter  
to the P.O.C. Canadians. Please  
be good enough to call at my  
office tomorrow Monday at 10 am.

The Medical Officer was notified  
that you were ill & was requested  
to call on you but unfortunately  
you forgot to put your address on  
the telegram, so he probably could not  
find you.

Faithfully Yrs

Edmond Hodgson Jr Esq

Comdg Can Troops London

4<sup>th</sup> Feb 1917





seen be broken up to make a unit out of 400 men  
which Colonel Barre now has at Whitley.

Believe me sir, your most obedient servant,



Major.

10th Canadian Reserve Battalion.

Sheridan-By-Sea,

17 février 1917.

M. Zenon Fontaine,

Directeur de la Presse,

Montreal. Que.

Mon cher Fontaine,

Me feriez-vous le plaisir de publier la note ci-incluse? Vous voudrez bien en meme temps prendre ma parole que je n'ai ete pour rien dans la formation du 10e de reserve. J'ai demande etre attache au 22e, et je crois que d'ici a trois ou quatre semaines, j'y serai rendu.

Votre tout devoue,

*(Signature)*  
Maj  
Au 10e de Reserve,



Shereham-By-Sea, Feb. 15th, 1917.



M. Herdias Laperte,

Membre de la Commission des achats militaires,  
Ottawa.

Cher ami,

Je vous envoie copie d'une lettre qui s'explique d'elle-même. Je ne vous demande pas la communiquer au ministre, mais si vous jugez mes requêtes assez grave pour justifier la révision du choix, vous n'hésitez pas, j'en suis sur, à faire immédiatement auprès de M. Kemp, les démarches nécessaires. Ne croyez pas que je sois <sup>un</sup> par ambition personnelle: je reconnais à Barre de grandes qualités de cœur, mais le piètre ~~un~~ résultat qu'il a obtenu avec son bataillon, le marque comme indigne du commandement. Il a eu toutes les chances possible, mais il a tout gâté par son manque d'énergie. Je ne pardonnerai jamais à ceux qui auront préféré le 163e au 150e; à l'heure actuelle, les deux bataillons ne se comparent pas. J'ai été très déprimé pendant quelque temps, mais l'idée que justice pourrait être encore nous être rendue, me ranime.

Cordialement à vous,

*Oliver Postle*  
Major.

*Major* Au 10e de Réserve.

Sherham-By-Sea,

7 février ~~15~~ 1917.

Monsieur le Directeur de La Presse,  
Montreal.

Monsieur le Directeur,

Je lis dans une interview a La Presse relatif au recrutement que le 150e et le 163e sont arrivés en Angleterre avec chacun 600 hommes. Je laisse aux autres le soin de mettre au point ce qui les concerne, mais je vous prierais d'observer qu'a la mi-mai, apres quatre mois de recrutement actif, le 163e, <sup>triage</sup> ~~admission fait~~, ~~est reparti~~, partait pour les Bermudes avec 703 hommes de tous grades, et qu'il débarquait le 5 decembre en Angleterre avec 866.

J'ai l'honneur d'etre, ~~monsieur~~,

Monsieur le Directeur,

Votre tout devoue serviteur,

(S) A.S.

~~Major~~

Major Au 10e de Reserve.



[1917-14]

B-16

THE CANADIAN PACIFIC OCEAN SERVICES LTD

MANAGERS AND AGENTS FOR

CANADIAN PACIFIC RAILWAY OCEAN STEAMSHIP LINES.

THE ALLAN LINE STEAMSHIP COMPANY LIMITED.



R.M.S. Ch. Boat

17 Fev 1917

Mon cher major,

Avant de partir  
pour le Canada je tenais  
à vous envoyer mes meilleurs  
souhaits de bonne chance et  
de succès dans toutes vos entreprises.  
Si vous avez le bonheur d'aller  
au feu je suis certain que la  
Providence vous ramènera sain  
sant au milieu de votre famille et  
de vos compatriotes pour lesquels  
vous êtes cher.

Vous avez peut-être encore l'oc-  
casion de rencontrer M. Polak  
et Miss Hatton je vous prie de leur  
communiquer de ma part tous  
mes compliments et dites leur

que je les reverrai de non-  
veau à mon retour en Angle-  
terre.

Espérant, de vous revoir bien-  
tôt ~~avec~~ avec la croix, les braves,  
recevez, cher major, l'expression  
de mes sentiments respectueux

De votre ancien "élève"

L. Arcaud (Lt)

285<sup>e</sup> Garnier  
Montréal.

8-A

C.M.S. Crowborough,  
~~March 5th~~ 1917.  
Feb. 21st



To the Commandant C.M.S.  
Crowborough.

Sir:-

I have the honour - at the request of Lt. St. Germain, formerly of the 163rd, now of the 10th Reserve - to forward, with translation, a letter which he wrote on my advice, though, for lack of personal knowledge of the facts, I left the substance and even the wording of it wholly at his discretion.

Lieut. St. Germain states that, personally, he was not deeply affected by Captain Legge's remarks. I, on the contrary, take those remarks as a personal insult to every French speaking officer and soldier in the Canadian Expeditionary Force. I deem it the duty of instructors at a school like this - which, as you know, is maintained out of the funds of both English and French Canadian tax-payers, - to facilitate the work of officers deficient in the knowledge of English, and even to allow for the deficiency, instead of making that work impossible by such tactless language as Captain Legge used and such unfair treatment he ~~will~~ apparently <sup>is</sup> mete out to candidates of a different tongue than his own.

I will of course reserve the right to submit the whole matter to the C.C., 10th Reserve, to whom both Mr. St. Germain and myself belong.

I have the honour to be,

Sir,

Your obedient servant,

(S.) *Alfred Asahi*,

Major.

10th Canadian Reserve Battalion, C.E.F.



C.M.S. Crowborough,  
March 5th 1917.

Feb. 2/17

To the Commandant C.M.S.  
Crowborough.

Sir:-

I have the honour - at the request of Lt. St. Germain, formerly of the 163rd, now of the 10th Reserve - to forward, with translation, a letter which he wrote on my advise, though for lack of personal knowledge of the facts, I left the substance and even the wording of it wholly at his discretion.

Lieut. St. Germain states that, personally, he was not deeply affected by Captain Legge's remarks; I, on the contrary, take those remarks as a personal insult to every French speaking officer and soldier in the Canadian Expeditionary Force. I deem it the duty of instructors at a school like this - which, as you know, is maintained out of the funds of both English and French Canadian tax-payers, - to facilitate the work of officers deficient in the knowledge of English, and even to allow for the deficiency, instead of making that ~~pos~~ impossible by such tactless language as Captain Legge used and such unfair treatment he will <sup>apparently</sup> mete out to candidates of a different tongue than his own. *note*

I will of course reserve the right to submit the whole matter to the C.C., 10th Reserve, to whom both Mr. St. Germain and myself belong.

I have the honour to be,

Sir,

Your obedient servant,

(S.) *Adams*

Major.

10th Canadian Reserve Battalion, C.E.F.

8-18

Translation.

Crowborough, Feb. 21st 1917.



Lt. C. A. St. Germain,  
To Lt. Col. Pragnell,  
C. C. Crowborough Camp,  
C. M. S.

Sir:-

In the course of the afternoon, owing to my deficient knowledge of English, as I was unable to explain a certain command, Captain Legge, then in charge of the parade, addressed me in the following language :

"If you cannot speak English, we dont want you here. At all events, you had no business to proceed overseas. I don't see how you could reach France, nor what you could do once in that country. Anybody coming here must speak English".

Then addressing the Sergeant :

"Sergeant, take his name. He will be reported to the C.R., and steps will be taken to send him back to his Unit."

Then, again addressing me :

"How can you get along at lectures and ~~exercises~~ <sup>exercises?</sup>"

The incident does not affect me much personally, nor would I personally make much of it. Without, however, deeming such language of great consequence, I consider it as an insult to my race. This is why, having noted it, I now submit it to you.

Hoping that you may take the matter under serious consideration,

I have the honour to be,

Sir,

Your obedient servant.

(S) - C. A. St. Germain,

Lieut.  
10th Canadian Reserve Battalion.

Translation.

Crowborough, Feb. 21st 1917.

From Lt. C.A. St. Germain,

To Lt. Col. Pregnall,  
O.C. Crowborough Camp,  
C.M.S.

Sir:-

In the course of the afternoon, owing to my deficient knowledge of English, as I was unable to explain a certain command, Captain Legge, then in charge of the parade, addressed me in the following language :

"If you cannot speak English, we dont want you here. At all events, you had no business to proceed overseas. I don't see how you could reach France, nor what you could do once in that country. Anybody coming here must speak English".

Then addressing the Sergeant :

"Sergeant, take his name. He will be reported to the O.R., and steps will be taken to send him back to his Unit."

Then, again addressing me :

"How can you get along at lectures and <sup>examinations?</sup> ~~exams~~"

The incident does not affect me much personally, nor would I personally make much of it. Without, however, deeming such language of great consequence, I consider it as an insult to my race. This is why, having noted it, I now submit it to you. Hoping that you may take the matter under serious consideration,

I have the honour to be,

Sir,

Your obedient servant.

(S.) C.A. St Germain

Lieut.  
10th Canadian Reserve Battalion.

[1917-17]

Dans un train, en France 22.2.17

8.19

Mon cher major

J'ai dit, sur réception de v. très intéressante lettre, au Col. Grenblay.

Il avait déjà reçu la sienne et, comme vous avez écrit de commun avec M. Coate, que vous êtes "un homme bien connu", je n'ai pas eu à vous "introduire".

Tout ce que j'ai dit, c'est que vous êtes docteur en énergie physique et morale, morale surtout. Or, c'est ce qui nous fait pour mener à bien la tâche entreprise, mais avons besoin de meneurs d'hommes.

Le colonel est donc tout à fait bien disposé pour vous et à la première occasion, il vous fera demander.

Cependant, cette occasion pourra bien retarder quelque peu, parce que nous avons, en France (en arrière aux habitaux) et en Amérique, plusieurs pièces de "dead wood" qui ne sont pas encore "stayed off". Il est bien vexé que la grammaire française nous fournisse les quillèmes et les panaches!

Comme nous ne pouvons dépasser l'effectif prévu, il nous faut attendre, malgré tout le désir que l'on a de toujours être au complet.

Je m'attends donc à vous voir dans nos rangs

longtemps regrettant que vous ayez à sa-  
chifier votre grade. Toutefois, le cas n'est  
pas desesespéré; j'ai été atteint de cette af-  
fection que l'on nomme rétrogradation et,  
de commandant de peloton je suis revenu es-  
sez rapidement à ma majorité sacrifiée sur  
l'autel de la Patrie!!

Il y a, en perspective, quelques jolies  
chances d'avancement au choix, car les opéra-  
tions très prochaines laisseront beaucoup  
"dismiss", vers le Walhalla ou tout simple-  
ment vers Bightland.

Préparez vous donc et tenez vous en  
forme. Plus vous serez tonné, là-bas, mieux  
votre peau, durcie, servira à l'épreuve des  
balles.

Toujours heureux de vous aider  
pour vous rendre en partie ce que vous avez  
fait pour moi jadis, je demeure  
votre tout dévoué

J. Roballe major.  
C. E. B. 22<sup>e</sup> Bn.

[1917-18]

Boston, Mass. U.S.A.

Cable Address: Francoamer

8-20  
Montreal, Canada



Dict by GS/MM

# The Franco American Chemical Co. Limited

Montreal, 23 février 1917. -

Major Olivier Asselin,  
Shoreham By Sea,  
ENGLAND. -

Mon cher Asselin, -

J'ai bien reçu votre lettre du 8 courant, et j'ai pris en considération ce que vous m'écrivez, et j'ai même envoyé une copie entière de votre lettre à l'Honorable Monsieur Beaubien. Je crois que la première partie, en ce qui se rapporte à la rue St. Urbain, l'intéressera, car l'on demande de tous les cotés des suggestions pour ce projet. Si quelque chose décide, ou prend air de se décider, je vous tiendrai au courant.

Je regrette beaucoup ce qui se passe en Angleterre, mais je ne suis pas surpris de ce que vous me dites, car je suis habitué à entendre plaindre les Canadiens, soit à tort, ou soit pour raison.

Nous essayons ici fortement de faire du recrutement chez les Canadiens-Français, assez pour faire une Brigade Canadienne-Française. Je vois sur votre lettre que vous me menacez de vous déclarer publiquement si la chose continue. Vous pouvez y aller à votre aise, mon cher Asselin, votre littérature ne me fait pas peur. Faites ce que bon vous semblera, mais vous perdez du temps à essayer de m'effrayer. Je continuerai mes annonces comme bon il me semblera, sans prendre ni avis ni conseil de personne.

J'ai fait une demande spéciale à Ottawa pour que vous gardiez votre rang. J'ai fait cette demande le 3 janvier, et je crois que vous allez rester major, même si vous allez au 22ième. J'ai la copie de la demande que j'ai faite ici, et je crois que cette demande me sera accordée. Le Général Wilson, qui a beaucoup de sympathie pour vous, va appuyer ma demande avec autant d'énergie que possible.

Il y a d'autres régiments Canadiens qui iront au feu, peut-être bien avant que vous ne le pensez. Dans tous les cas, mon cher Asselin, consolez-vous, et je vous assure qu'il est encore bien plus amusant d'être soit en Angleterre ou au front, que dans les rues de Montréal.

Votre bien dévoué,  
*Wm Wilson*  
Archives de la ville de Montréal

*Copie à retourner par le 3/24/17  
à l'attention de M. Beaubien, à cette adresse.*

M. F. B. 239.

14 m. Lion-8-16  
H. Q. 1773-39-194

NOTE:

Please refer to our communication number.

In any further correspondence on this subject please quote Number and Date of this Communication.

Director of French Canadian Recruiting  
No. 100-A-2

FEB 26 1917

191  
65th Reg. Armoury, Montreal

From Colonel A. Mignault,

D. of French-Canadian Recruiting, Montreal.

To Major Asselin,

163 Battalion Shoreham, England.

My dear Major,

Please find attached a letter which I think will interest you.

Colonel.  
D. of F.C. Recruiting.

AM/LB.

Enclosure: 1



COPY.

No. 4MD. 6-1-93.  
HQ. 602-1-8.

Montreal, February 24th, 1917.

From A. A. G. i/c Administration,  
Military District No. 4.  
To Director of French-Canadian Recruiting,  
Montreal.

Major O. Asselin,  
163d O/S Battalion, C. E. F.

Sir:-

With reference to your letter dated the 4th ult. regarding the marginally named officer, I have the honor, by direction, to inform you that a communication has been received from Militia Headquarters this date, to the effect that the authorities in England concur in this Officer's retention of his rank.

I have the honor to be,

Sir,

Your obedient servant,

(Signed) L. Ledue, Lieut, Col.

A. A. G. M.D. No. 4  
Bibliothèque de la Ville de Montréal

1917-21

10-64-834

Shoreham,

12 27 fevrier, 1917.

Major Olivar Asselin,

Canadian Military School,

Crowborough.

Mon Cher Olivar,

En reponse a votre lettre du 26 courant que j'ai recue ce matin, je dois vous dire que je n'ai pas recu aucune nouvelle de Mr. Perreault. Si je recois des nouvelles avant votre retour je m'empresserai de vous en ~~avertir~~ informer. J'ai vu le memoire que vous avez laisse au Sgt. Johnston, mais je regrette d'avoir a vous dire que je n'ai pas eu le temps de faire grand chose a ce sujet. L'ouvrage n'a pas manque depuis votre depart, loin de la. Il nous est arrive hier une affaire assez serieuse sous la forme d'un ordre de l'adjudant General d'avoir a transfere immediatement au 150ieme Bataillon le Major Leblanc, les Capitaines Flynn et Ligneault, ainsi que les Lieutenants Dupuy et Pratte. Je n'ai naturellement fait qu'un bond aux quartiers generaux en recevant cette lettre, mais je n'ai pas obtenu beaucoup de satisfaction. Malgre mes protestations les plus energiques, notre compatriote, qui a toujours l'air d'avoir peur de son ombre, ne voulait rien faire au sujet de ma demande de telegraphier immediatement pour empecher surtout le transfert de Flynn. Il me faisait remarquer que c'etait un ordre superieur et que je n'avais qu'a obeir. Je lui ai alors ecrit une lettre dans laquelle je lui faisais remarquer que le depart de l'adjudant desorganiserait ce departement completement et que je degageais ma responsabilite entierement. Je lui ai dit aussi que d'apres ses

instructions verbales, je procedais au transfert mais que ceci se faisait en depit de mes instructions a lui. Je crois qu'en recevant cette lettre il s'est demande si on ne pourrait trouver plus tard qu'il avait eu tort, et il m'a fait venir pour me dire qu'il avait envoyer une copie de ma lettre a Londres immediatement et qu'il m'avait appuye dans mes objections. Il m'a ensuite demande ce que j'avais l'intention de faire pour empecher ces transferts en faisant a peu pres comme notre ami LeRoy, c'est-a-dire me laissant ca a moi, Vous pouvez imaginer ma tete devant ce qui se montait pratiquement a une <sup>admission</sup> ~~admission~~ que je pourrais faire plus que lui. J'ai envoye DeSerres a Londres immediatement pour voir un de nos bons amis qui a perdu un bras au service du General Truner, et qui est tres pres de lui a present. J'ai bon espoir que l'affaire va s'arranger mais vous pouvez vous imaginer si ce support est encourageant.

Une nouvelle qui va vous interesser, c'est qu'il est pratiquement certain que la 5ieme Division qui est a s'organiser a present, ne doit pas aller en France, mais fera du "Home Service" en Angleterre. Comme vous le savez sans doute on garde ici en Angleterre une certaine quantite de bonnes troupes en cas d'invasion, et je suis informe de bonnes sources que la 5ieme Division doit remplacer une bonne division anglaise qui est maintenant ici pour "Home Service", et qui partirait incessamment pour le front. Ceci semble prouve par le fait que nous avons decide de transferer 200 hommes au 150, et que nos instructions etaient d'envoyer 200 hommes des classes A2, A3, A4, & D4. Vous vous rappelez sans doute que les D4 sont tous des malades, les A4 les hommes au-dessous de l'age requis, et les A3 les hommes de retour du front. Il n'est pas probable que si on attendait <sup>le</sup> du service serieux du

10-64-834

-3-

150 on le formerait avec des eclopes et des enfants. Nous avons d'abord commence a faire le nombre avec nos malades, et nous avons aussi attache tous les "toughs" sur lesquels nous avons pu mettre la main. Le nombre requis a ensuite ete complete avec des soldats de classe A2, c'est-a-dire, de bons hommes.

L'apparance du detachement quand il a ete inspecte par le General m'a valu une reprimande conditionne~~me~~ et j'aurais aime a voir la tete de l'ami Barre quand il les a recus. J'aimerais aussi a connaitre les sentiments de ceux qui etaient interesses a voir le 199ieme traverser comme unite, quand il apprendront la nouvelle.

Avec mes meilleurs amities, veuillez me croire.

Votre tout devoue,

*H. Deschamps*

Lieut.-Colonel,

P.S.

J'ai recu votre rapport au sujet de l'incident St. Germain; j'en ai encoye une copie aux quartiers generaux avec priere de s'informer.

[1917-22]

8.23  
Léo Tranchesi

le 28 juv. 1917

Majot O. Asselin

10<sup>ème</sup> -  
Pm. de Rivière  
Shoreham.

Mon cher Majot,

Excusez-moi

si je suis <sup>si</sup> ~~aussi~~ en retard  
à répondre à votre lettre du  
8 des mois courent.

J'ai été très occupé  
pendant cette dernière quinzaine  
surtout dû à ma longue

admirer du bataillon, et du  
fait que nous sommes avec  
tranchés depuis une période  
plus longue que d'habitude.

Il ne nous est plus  
permis de demander par  
nom sur la forme officielle  
les officiers que nous disions  
comme un fait, cependant j'ai  
noté nous sur mon calpin,  
et au moment que les va-  
cances se produiront j'enverrai  
personnellement au Lt. Col.  
des Rovers.

Si nous n'avez pas eu

beaucoup d'expérience  
comme soldat vous avez  
certainement les dispositions  
requises pour en faire un  
bon, et permettez-moi de  
vous en féliciter.

Tout ~~bon~~ officier  
nouveau au bataillon, qu'il  
soit son grade, doit d'abord  
servir comme lieutenant, ce  
qui est juste d'ailleurs avec  
les règles. La promotion  
vient très vite chez les officiers  
serieux, intelligents et qualifiés  
pour conduire des hommes.

car je ne suis pas nécessairement la rémorque et ce sont les officiers les plus capables qui ont la promotion.

Je ne sais pas qui on donne nous attachés un Capt. et un Lieut. pour instruction, et tel est le cas je pensais heureux de voir avoir comme tel.

Je suis très flatté de la bonne opinion que vous avez de moi. J'ai honteux - non je suis un chanceux, et lorsque cette chance s'est

officiers, je suis naturellement  
persuadé sachant bien que  
ma nationalité en bénéficierait.

Je vous prie de porter  
la main au Point. Col. des  
Rosier pour moi et aux  
officiers que je connais.

Votre tout dévoué

J. L. Gravelley

22<sup>me</sup> Av. Haradine Jou

[1917-23]

8.24

Copy.

2855 X.3-1-28

Headquarters Troops  
Shoreham, 2nd March 1917.

10th Reserve Battalion  
Shoreham.

Lt. Col. Dansereau, J.A.  
Major Asselin, O.

You will please warn the marginally noted Officers to hold themselves in readiness to proceed on Tour to France on short notice.

All Officers included in this Tour must proceed fully equipped, and a certificate that their kit has been inspected by the O.C., and that it is complete must be forwarded together with Efficiency Report in triplicate.

Definite instructions have been received from London that no Officer is to be allowed to proceed overseas without full kit and equipment, and it is the wish of the G.O.C. that these orders be followed, and all Officers Commanding Units are held responsible to see that these instructions are carried out.

Acknowledge stating that these officers have been warned and are available, and correct any error in name or initials.

(Signed) D.M. Handy,  
Captain,  
Officer i/c Reinforcements  
Canadians, Shoreham.



Shoreham By Sea, March 3rd, 1917.



From Maj. OLIVAR ASSELIN-

To/ C.O. 10th Canadian Reserve Battalion.

Sir:

Travelling Expense  
Claim.

Adverting to letter of Capt. Marshall, Claim & A. Officer, dated March 5, 1917, P.16890, I respectfully beg to reply as follows:-

1. Claim & A. Officer's refusal to refund cost of return ticket from Shoreham to London is unjustified. The mere reading of remarks on my claim would show that I bought ticket at cost of L. O. S. because at the time of receipt of command from Headquarters, Canada, Shoreham, - which was at midnight February 1-2, - I found it impossible to get a transportation warrant from said Headquarters. This fact could easily be verified by Claim & A. Officer. As to the regulations, they do not contain one word against the payment of such claims, but, on the contrary, Sec. 232 implicitly provides that all transportation will be paid. Should the Claim & A. Officer's ruling on this point be upheld, I would certainly, ~~refuse~~ in future, refuse to obey commands such as that which I received during the night of Feb. 1-2, until I had the transportation warrant in my pocket.

2. Claim & A. Officer's ~~assertion~~ assertion that taxi-cab hire is not admissible as a public charge under C.M.F. regulation is also a gratuitous one.

Taxi-cab hire is transportation. Within certain limits, it was regarded as such in the Pay and Allowance regulations, which present one superseded, and there is nothing in present regulations to show that transportation only includes railway fares. An Officer would not be justified in charging all his taxi-cab expenses to the public, but, if the nature of his duty makes it imperative for him to bring luggage which he cannot conveniently carry, he no doubt can charge his cab hire from railway station to hotel and vice versa as I did. And, notwithstanding Claim & A. Officer's assertion, there is absolutely nothing in the C.M.F. Regulations to the contrary. Should the Claim & A. Officer's ruling on this point be upheld, I would in future flatly refuse to take luggage with me, even should it be essential to the performance of my duty.

3. Sec. 232 of Regulations provides that the allowance for incomplete days is 6/- for more than ten hours. Now, the mere reading of my claim will show that I left Shoreham at 5.55 a.m. on March 2nd and returned after 8 p.m. on the 7th, making 6 days and over ten hours.

7/2/17  
Transmitted by Capt. Marshall to C. & A. Officer, 10th Canadian Reserve Battalion, 1100 Rue d'ArCADE, Montreal, P.Q.  
Olivar Asselin



Under the circumstances, and although the prospect of an additional few weeks delay, which this letter will no doubt occasion - is far from comforting to me, I respectfully beg to appeal from R. C. A. Officer's high-handed decision, and to maintain my claim as originally forwarded.

As there is a possibility of my leaving for France in a few days, I would respectfully request that my appeal be forwarded with the greatest possible despatch, to be passed upon as soon as possible.

I have the honour to be

Sir,

Your obedient servant,

(S.) *Oliver Aspin,*

**Major.**

**10th Canadian Reserve Battalion, C.A.F.**

[1917-25]

8.26

Shoreham-by-Sea.  
March 3rd 1917.

PERSONAL.



To/  
Major General Turner,  
Argyll House,  
246 Regent St., London, W.

Sir:\*

Would you kindly allow me to draw your personal attention to the enclosed copies of a letter which I am this day writing to my O.G., and the communication from Headq Quarters Canadians, Shoreham, which forms the subject of this letter.

I was at the G.M.S. when a telegram reached me to effect that I was to hold myself in readiness to proceed to France. Upon my arrival, I found that I was apparently booked for a 'Cook's tour'. I enquired at local Headq uarters whether this was not some misunderstanding. The only information I could get was that the tour in which I was expected to take part was to be shared by other officers, one at least of whom is personally known to me as a drunkard, without moral nor technical qualifications, who since his enlistment has ~~been~~ giving <sup>some whistles in return</sup> no value ~~in return~~ for his pay, and to whom this tour is seemingly granted as a kind of 'booby prize'.

*Albino  
Referre*

I trust to you, Sir, to set matters right, if, through misunderstanding, your directions regarding my attachment to the 22nd have been misconstrued.

I hope you will pardon me for saying that, after ~~it~~ <sup>is</sup> seeing a practically non-existent unit like the 150th built up with men from the 163rd, and also seeing battalions like ours broken up for an alleged lack of French-Canadian soldiers, when, in the very same camp, units like the 159th from New Ontario, 100 per cent French-speaking, are <sup>wholly</sup> being used to reinforce English speaking units, I would be tempted to regard my sending to France on a 'Cook's tour' as a cruel hoax, and that, come what may, I would ask to be relieved from that painful duty.

I have the honour to be,

Sir,

Your obedient servant.

(S) *Oliver Aselin,*  
Major,

10th Can. Reserve Battalion.

Shoreham-by-Sea.  
March 3rd 1917.

PERSONAL.

To/  
Major General Turner,  
Argyll House,  
216 Regent St., London, W.

Sir:-

Would you kindly allow me to draw your personal attention to the enclosed copies of a letter which I am this day writing to my G.O., and the communication from Headq. quarters Canadians, Shoreham, which forms the subject of this letter.

I was at the C.M.S. when a telegram reached me to effect that I was to hold myself in readiness to proceed to France. Upon my arrival, I found that I was apparently booked for a Csek's tour. I enquired at local Headq. quarters whether this was not some misunderstanding. The only information I could get was that the tour in which I was expected to take part was to be shared by other officers, one at least of whom is personally known to me as a drunkard, without moral nor technical qualifications, who since his enlistment has been giving no value in return for his pay, and to whom this tour is seemingly granted as a kind of booby prize.

I trust to you, Sir, to set matters right, if, through misunderstanding, your directions regarding my attachment to the 22nd have been misconstrued.

I.....



I hope you will pardon me for saying that, after seeing a practically non-existent unit like the 150th built up with men from the 163rd, and also seeing battalions like ours broken up for an alleged lack of French-Canadian soldiers, when, in the very same camp, units like the 159th from New Ontario, 40 per cent French speaking, are being used to reinforced English speaking units, I would be tempted to regard my sending to France on a Cook's tour, as a cruel hoax, and that, come what may, I would ask to be relieved from that painful duty.

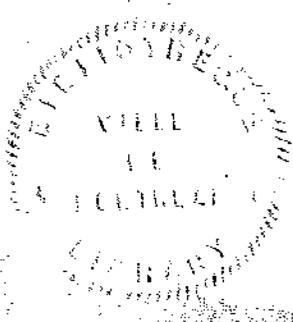
I have the honour to be,

Sir,

Your obedient servant.

Major,

10th Can. Reserve Battalion.



Shoreham-by-Sea.  
March 3rd 1917.

PERSONAL.

To/  
Major General Turner,  
Argyll House,  
246 Regent St., London, W.

Sir:-

Would you kindly allow me to draw your personal attention to the enclosed copies of a letter which I am this day writing to my G.O., and the communication from Headq Quarters Canadians, Shoreham, which forms the subject of ~~this~~ letter.

I was at the C.M.F. when a telegram reached me to effect that I was to hold myself in readiness to proceed to France. Upon my arrival, I found that I was apparently booked for a 'Cook's tour'. I enquired at local Headq uarters whether this was not some misunderstanding. The only information I could get was that the tour in which I was expected to take part was to be shared by other officers, one at least of whom is personally known to me as a drunkard, without moral nor technical qualifications, who since his enlistment has been giving no value <sup>whatever</sup> ~~in return~~ for his pay, and to whom this tour is seemingly granted as a kind of 'booby prize'.

I trust to you, Sir, to set matters right, if, through misunderstanding, your directions regarding my attachment to the 22nd have been misconstrued.

I.....



I hope you will pardon me for saying that, after ~~xxx~~ seeing a practically non-existent unit like the 150th built up with men from the 163rd, and also seeing battalions like ours broken up for an alleged lack of French-Canadian soldiers, when, in the very same camp, units like the 159th from New Ontario, 40 per cent French speaking, are <sup>wholly</sup> being used to reinforced English speaking units, I would be tempted to regard my sending to France on a 'Cook's tour' as a cruel hoax, and that, come what may, I would ask to be relieved from that painful duty.

I have the honour to be,

Sir,

Your obedient servant.

*Oliver A. ...*  
Major.

10th Can. Reserve Battalion.



Sheridan By Sea, March 4th, 1917.

CM  
 2001 / Major Asselin,  
 10th Canadian Reserve Battalion

20 / C.O. 10th Canadian Reserve Battalion

Sir:-

Adverting to order from H.Q. Canadians, Sheridan, that I should hold myself in readiness to proceed to France on a tour with Lieut. Colonel Hance-reen, I beg to state as follows:-

1. On February 12th at H.Q. London, and again on February 15th at Sheridan, Maj. Gen. Turner kindly granted my request to be attached to the Band for three months, for instructional purposes. I then made it quite clear that what I desired was not, if I may use the consecrated term, or a 'Cook's tour'. I was told that my attachment to the Band would only be a matter of weeks. I have ~~not~~ written nothing since to justify the belief that I have changed my mind as to the usefulness and glory of 'Cook's tours', and, in view of the wording of the Sheridan H.Q.'s communication, I would respectfully and strongly request that H.Q. London, be communicated with at once to find out in what capacity, and for what purpose, I am expected to hold myself in readiness to leave for France.

2. Unless ordered to take part in a Cook's tour, I would flatly refuse to do so. Rightly or wrongly I think my intended if not actual services in this war entitle me to greater consideration than the expense of a trip at the public expense which, while adding to my usefulness, would in my estimation make no ridiculous. The mere, as all that I am asking is to be allowed to go to the front for both service and study, neither of which could be adequately provided by a 'Cook's tour'.

Hoping that the conditions of my proceeding to France may be such as were promised by Maj. Gen. Turner.

I have the honour to be  
 Sir,

Your obedient servant,

(S.) Asselin,

Major,  
 10th Canadian Reserve Battalion, C.E.F.



[1917 - A]

8-23

Shoreham By Sea,

6 mars, 1917.



Right Honourable Sir Robert Borden,  
Prime Minister of Canada,

Dear Sir Robert,

Will you kindly permit me  
to enclose copy of a letter which I sent you at Ottawa  
on February 15th; also copy of a document which I enclosed  
in that letter.

Believe me dear Sir Robert,

Your obedient servant,

(S.) Asahi,

Major.  
10th Canadian Reserve Battalion, C.E.F.

Shoreham By Sea,

6 mars 1917.

M. Gustave Monette, Avocat,  
Place d'Armes,  
Montreal.

Mon cher Monette,

Je pars a deux heures pour la France ,  
ou je resterai probablement trois mois comme attache au 2<sup>e</sup>  
Je serais l'homme le plus heureux du monde <sup>si je suis libere</sup> absolument  
a l'abri du besoin. Ecrivez moi donc a l'Army Post Office, a  
Londres, ou en sont rendus ma reclamation et celle de M<sup>r</sup> Le  
Boutillier.

Je vous remercie d'avance,

(S) Paul,

Major.  
ai 10eme de Reserve.



[1917-28]

2. 20



Shoreham By Sea,

6 mars 1917.

M. Ovila S. Perrault,  
Imperial Tobacco Company,  
Montreal.

Mon cher Perrault,

Votre telegramme vient d'arriver.

Merci! Merci! Merci!

Avez vous conserve copie de la  
lettre que vous vous rappelez que j'ecrivis a Sam Hughes  
au sujet de l'affiche du 206ieme? Dans l'affirmative, faites  
m'en faire une copie et conservez-la votre precieusement,  
car nous en aurons peut etre besoin un jour,

Votre ami,

Major.  
Au 10e. de Reserve.

[1917-30]

8-31



Savoy Hotel,

LONDON, W.C.2.

March 13th, 1917.

Dear Major Asselin,

Your letter of the 6th March, enclosing a copy of one you wrote me on February 15th has just been received.

I am commending your suggestion to the attentive consideration of Sir George Perley.

Yours faithfully,

Al. Baird

Major Oliver Asselin,  
10th. Canadian Reserve Battalion,  
Shoreham-by-Sea.



Savoy Hotel,  
London, W.C.2.

March 13th, 1917.

*Confidential.*

Dear Major Asselin,

I am sending to my colleagues at Ottawa copy of the letter from Mr. Walter, respecting the plans of the Parliament Buildings at Winnipeg. At the moment I do not see that the Federal Government could properly interfere in the matter, simply upon Mr. Walter's statement. The buildings alluded to are being built by the Provincial Government.

Yours faithfully,

*A. Baden*

Major Oliver Asselin,  
10th Canadian Reserve Battalion,  
Shoreham-by-Sea.

[1917-31]

11/11/17 8.33

Mon cher Asselin,

Malade, ce n'est pourtant pas le travail  
qui m'ennuie: ma petite affaire est bien  
organisée et tout va très bien.

Le Colo Girouard nous a amenés 425  
hommes, de beaux types de l'espèce bipède;  
leur entraînement est commencé, nous  
versons les transformer en soldats pré-  
sentables au 22<sup>e</sup> d'ici six semaines.

Girouard est retourné au Canada:  
il n'était pas auxieux de revoir le  
front. Imaginez donc si ce faitait  
le Canada où lui avait dit qu'il fer-  
rait ses batailles comme morte (le 1<sup>er</sup> 1916).  
En mettant les pieds à Shoreham, ses  
hommes ont été enrôlés par le 1<sup>er</sup>. Il  
était très surpris mais j'en suis bien  
revenu en nous permettant pour re-  
tourner au pays.

J'ai reçu un mot de la maison  
ce matin même. M<sup>re</sup> Asselin a ~~été~~  
le montant cablé le jour de votre départ.

J'ai écrit à demain au reçu  
de votre lettre lui demandant de faire  
parvenir un chèque de \$60 à M<sup>re</sup>  
Asselin.

N'oubliez pas que si j'ai fait

quelque chose pour vous, vous n'au-  
rez pas le plaisir de me visiter  
je pars demain pour Chelsea.  
Un cours de dell de trois semaines.

Je m'y vais avec plaisir, le colo  
n'aura pas besoin de moi ici.  
Notre cadre d'instructeurs est presque  
complet et si tout marche comme  
pour les roulettes, c'est sûr au  
fait que je ne veux pas voir un  
officier sur le champ de parade sauf  
les spécialistes comme Mignault pour  
le tir, Bourgault pour le Gaf, Barry  
pour le P.P., Plais pour les grenades,  
Dupuy pour le "sutechique" (une poche  
cependant) Tremblay pour les mitrail-  
leuses etc. Les autres suivent des  
cours dans ces différentes branches  
je ne leur donne pas grand loisir  
de 4h à 5h à 5h.

M. Raymond part demain pour  
le Canada.

Je ne vous souhaite pas bon courage, vous  
en avez à distribuer à une douzaine  
d'élèves ici qui en ont un besoin pres-  
sant.

Amities aux camarades du 22<sup>e</sup>

Fidèle de main  
R. D. Luss

[1917-34]

B-34

Officers are requested when corresponding to give rank and unit.

O/O

*Bank of Montreal*

*9, Waterloo Place,*

*Ball-Mall,*

*London, S.W.* 10th April  
1917.

TELEGRAPHIC ADDRESS  
ELAGAMONT, LONDON.

TELEPHONE NO.  
REGENT 701/2

Dear Sir,

We beg to acknowledge the receipt of your letter of the 3rd instant, contents of which have been carefully noted and your instructions will be carried out.

Your pass book is returned herewith.

Yours faithfully,

*John  
Sweeney*

*[Signature]*  
Sub-Agent.

Major O. Asselin,  
163rd Battalion,  
Attached 22nd Btn,  
Canadian Contingent, B.E.F.

Enc. - P.B.

P.S. To-day's rate of exchange for Pes.  
is 27.70 to the £.

[1917-32]

8.35

EDOUARD BIRON, S.A.L.L.  
EUGENE POIRIER, S.A.L.L.

TELEPHONE MAIN 3334

ETUDE DE  
BIRON & POIRIER  
NOTAIRES

CABINET DU SECRÉTAIRE DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES  
EDIFICE BANQUE NATIONALE  
99 RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL, CANADA.

le mardi 10 Avril 1917

Mon cher Osselin -

Depuis que vous avez cessé de  
suivre la baisse des valeurs... immobilières  
(heureux homme!) vous avez sans doute  
oublié l'existence des notaires... Pour  
votre malheur, cette lettre vous rappellera  
à la réalité. Mon cher Osselin, j'aurais  
voulu vous écrire avant ce jour, mais  
les différentes nouvelles que'on m'apportait  
de vous, toutes plus ou moins incertaines  
et parfois contradictoires, m'ont décidé  
à attendre avant d'écrire.

Je suis maintenant - (du moins je prend  
comme certaine la nouvelle que M. a apportée  
M. Desroches et qui est confirmée par M. D. J. Perrault)  
- que vous êtes présentement en France  
peut-être même sur la ligne de fer, en  
votre qualité de "Major" Attaché au 23<sup>ème</sup>

ETUDE DE  
BIRON & POIRIER  
NOTAIRES

CABINET DU SECRÉTAIRE DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES  
EDIFICE BANQUE NATIONALE  
99 RUE SAINT-JACQUES

- 2 -

MONTREAL, CANADA.

J'ai pu voir avec beaucoup d'intérêt et avec  
sympathie sincère, toutes les tribulations et  
tous les embêtements auxquels vous avez  
été exposé depuis votre départ du Canada.  
J'ai été informé des inquiétudes que vous  
avez éprouvées en apprenant que votre  
régiment ne figurerait pas comme unité  
et qu'il vous faudrait accepter une grade  
inférieur à celui qu'on vous avait confié  
en vous demandant de recruter un  
régiment. Je dois vous féliciter et très  
sincèrement de la saine attitude que vous  
avez tenue en cette occasion. Vous n'avez  
- (comme vous en avez le droit légal, comme  
tant d'autres l'ont fait) - pas accepté  
de reprendre votre liberté et de revenir  
au pays. Vous avez très bien fait. Si belle  
que fut votre attitude, elle ne m'a pas surpris.  
Je n'aurais pas compris d'avis contraire  
agissant autrement. Vous avez fait votre devoir  
consciencieusement. Vous avez très bien fait. Très bien.

ETUDE DE  
BIRON & POIRIER  
NOTAIRES

CABINET DU SECRÉTAIRE DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES  
EDIFICE BANQUE NATIONALE  
99 RUE SAINT-JACQUES

-3-  
MONTREAL, CANADA.

J'ai appris avec joie que vous feriez votre grade de "Major". - La satisfaction de conserver le grade, l'apaise l'importance du traitement, j'ai été mis au courant des inquiétudes que ce problème matériel, a nécessairement occasionnées chez vous. Heureusement cette question paraît être réglée & je vous en félicite. A ce sujet, je crois en toute justice, devoir vous raconter l'attitude admirable que M. Gaspard De Serres a tenue vis-à-vis vous, à cette occasion.

En janvier dernier M. De Serres m'appelle à son bureau il me dit: "Biron j'ai  
" informé que votre ami Asselin est menacé  
" de voir son traitement réduit de moitié  
" près. Cette perspective inquiéterait beaucoup  
" Asselin à raison des engagements qu'il  
" aurait contractés pour acquitter des  
" primes d'assurance - vie, etc. - J'admire  
" ce que Asselin a fait et estimé que cet  
" homme là, dans les circonstances présentes,  
" ne devrait pas être traversé par aucun souci

ETUDE DE  
BIRON & POIRIER  
NOTAIRES

CABINET DU SECRÉTAIRE DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES  
EDIFICE BANQUE NATIONALE  
99 RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL, CANADA.

financier. En votre qualité de procureur  
D'Asselin je vous offre d'avancer tous  
les argentés qui seraient nécessaires pour  
compenser la diminution qui sera faite  
au palais pays à D'Asselin. Je tiens à  
garder le secret et à être ignoré vis-à-vis  
Madame Asselin et sa famille. Agissez  
avec discrétion et faites-moi savoir si  
mon offre sera acceptée.

Sans souffler mot de cette convention à  
aucun qui vive, j'ai fait savoir à votre  
femme, par l'intermédiaire de notre  
ami Huguenin qui me paraît d'Asselin,  
désirant pour le moment rester inconnu,  
être était disposé à - - - - -

Madame Asselin m'a fait répondre,  
que tout en appréciant cette offre elle  
ne voyait pas la nécessité de l'accepter.  
Au moment où je vous écris personne  
encore ne connaît le nom de cet ami. J'ai  
eu devoir bien garder cet incident et vous  
assurer que M. D'Asselin d'est monté remarquablement

ETUDE DE  
BIRON & POIRIER  
NOTAIRES

CABINET DU SECRÉTAIRE DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES

EDIFICE BANQUE NATIONALE

99 RUE SAINT-JACQUES

5 MONTREAL, CANADA.

sympathique à vous. Il est possible  
qu'il me reproche l'indiscrétion que je  
commets en ce moment, mais je crois  
que vous serez heureux de constater que  
si vous avez laissé au pays des amis bien  
intentionnés mais sans le sou... comme  
le pauvre sénégalais, vous avez aussi laissé des  
amis qui sont assez heureux pour  
donner une petite assistance à leur aînés.

Vous êtes présentement sur le beau sol  
de France, je comprends, mon cher Académicien,  
toute votre joie. Plus heureux que d'autres,  
vous avez pu - (à force d'énergie et de courage  
à la fois) - réaliser votre rêve de pouvoir  
aider la France dans cette guerre affreuse.

Je sais que vous serez à la hauteur de  
la tâche qui vous a été confiée et que  
nos soldats du front en seront bien  
de servir sous vos ordres. -

C'est, vous avez, courageusement, bravement,

ETUDE DE  
BIRON & POIRIER  
NOTAIRES

CABINET DU SECRÉTAIRE DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES  
EDIFICE BANQUE NATIONALE  
99 RUE SAINT-JACQUES

- 6 - MONTRÉAL, CANADA.

accusé dès le début, le maximum de  
risques. Vous êtes un fataliste. Vous comptez  
sur votre bonne étoile. A tout événement,  
vous jouez en ce moment le grand rôle  
de votre ~~existence~~ existence. Je sais que vous  
n'estimez la vie que par les actions utiles  
qu'on peut accomplir. Vous aimez la France  
passionnément, au-dessus de la France  
même, la Justice, la liberté. C'est pour  
tout cela que vous vous battez et avez  
quel courage & quel désintéressement.  
Mon cher Asselin, vous m'avez honoré  
de votre amitié et de votre confiance.  
En ce moment je voudrais être près de  
vous pour vous donner un vigoureux  
"shake hand" & vous le serrer avec toute  
mon amitié & mon admiration, les vœux  
sincères que je forme pour votre succès.  
Avec le regret de ne pouvoir le faire viva  
voce je vous adresse, mon cher Asselin, mes  
1750

ETUDE DE  
BIRON & POIRIER  
NOTAIRES

CABINET DU SECRÉTAIRE DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES  
EDIFICE BANQUE NATIONALE  
99 RUE SAINT-JACQUES

- 7 - MONTRÉAL, CANADA.

Sauvetez de soucis & de bonne chance.  
Ne soyez pas inquiet au sujet de vos  
affaires. Tout d'arrangement & de per-  
spective. Si il vous arrivait quelque  
malheur dans vos affaires, nous  
trouverons de l'aider. Donc cessez toute  
inquiétude. Soyez tout entier à votre  
glorieuse tâche. Soyez prudent. N'oubliez  
pas que la guerre ne consiste pas à se  
faire tuer - mais à tuer...

Adieu mon, mon cher Pascalini,  
la longueur exagérée de cette lettre  
aux idées plutôt deconvenues... & au  
style plutôt mal envenimé...

Encore une fois, Pascalini, bonne chance  
& bon succès. N'oubliez pas pour  
vos amis, tous vos amis, portez fière  
& votre conduite & surtout de votre  
votre succès. *Quinze-vingt*  
*Edouard Biron*

[1917-33]

L. PATENAUDE M.P.  
EUSTAVE MONETTE

TEL. BELL. MAIN 228  
MAIN 229

# Patenaude & Monette

*Avocats*

EDIFICE DE LA BANQUE PROVINCIALE  
7, PLACE D'ARMES

Montréal, le 10 avril 1917

Major Olivar Asselin,  
au 10ème de Réserve  
Army Post Office,  
Londres.

Cher Monsieur Asselin,

Depuis votre dernière lettre nous avons fini l'enquête dans cette affaire de la Longue Pointe. Les plaidoiries des avocats auront lieu probablement dans le cours du mois d'avril et les causes seront prises en délibéré. Je crois que jugement sera rendu pour septembre.

Les réclamations ne paraissent pas assurées ni d'un succès ni d'un insuccès. J'ai encore confiance. Nous avons prouvé l'absolue bonne foi des porteurs de billets et les reconnaissances par le Curé de leur valeur. D'autre part, il n'a pas pu être prouvé que la Fabrique ait eu un sou du produit de ces billets; il y a bien pour un dix mille piastres de travaux que Monsieur Carreau était en train d'exécuter, et c'est là-dessus que le Curé et ledit Carreau auraient escompté pour environ \$175,000 de billets.

J'ai vu Madame Asselin quelques fois à mon bureau, et à une question que je lui ai posée, pour faire suite à votre demande, elle m'a prié de vous dire que la situation des vôtres ne s'est pas modifiée depuis votre départ.

Archives de la Ville de Montréal

Votre réclamation auprès du Gouvernement parait encore chargée de difficultés. L'Honorable Monsieur Patenaude me dit qu'il ne désespère pas.

J'ai été heureux d'apprendre avec quel coeur vous avez voulu quand même aller au front, et vos amis, je puis vous le dire, ont toute confiance que vous ajouterez à la gloire du nom canadien français dans cette grande épreuve.

Bonne chance, bon succès, que Dieu vous protège.

Votre tout dévoué,



[1917-35]

E. 37

15/4/17

Mon cher Asselin

J'ai écrit hier à Damour.  
Chaque fois que je recevrai vos Timbres de  
la Banque de Montréal je ferai de même.  
Vous avez jussé sur l'un y raconter  
moi cette expérience.

Les nouvelles que nous avons sont très  
incomplètes: il me semble qu'il y aurait  
eu plus à attendre. Je puis faire mieux  
mais les Anglais avancent ils aussi vite  
qu'ils le désiraient?

Je suis toujours à Chelsea: un cours  
de poche! Je passe la journée à faire  
French Town, et saluting by numbers. Au  
temps de guerre j'ai fait exclusivement  
du "cerise-oriental" à près de 200 offi-  
ciers pendant 3 semaines, ce n'est pas  
banal.

Je vous écrirai plus longuement,  
excusez-moi mais je retourne im-  
médiatement aux Casernes où j'ai  
mal à supporter les sarcasmes des  
sous-officiers instructeurs!

Mille amitiés

R. de Senne

[1917-36]

8-38

19, VICTORIA STREET,  
LONDON, S. W.

19th April, 1917

Dear Major Asselin,

Brigadier General Lord Brooke is going over to France for a few days and I have asked him to see you and talk over an important matter which I have already discussed with him. Before I arrive at any decision I am anxious to know your opinion about this suggestion and I would have asked you to come and see me about it if you had been in England.

I am sure that you must have been intensely interested during the last ten days and proud to have been with our Corps these victorious days.

Yours very truly,

*Geoffrey H. Leley.*

[1917-37]

8-39

OVILA S. PERRAULT  
900 ST. ANTOINE STREET  
MONTREAL

Le 23 avril, 1917.

Major O. Asselin,  
22ième Bataillon, F. E. C.,  
Army Post Office, Londres, Angleterre.

Mon cher Major:-

Je dois vous accuser réception de vos lettres du 25 janvier, 16 février, 5 et 6 mars ainsi que de la carte postale que vous m'avez adressée récemment de France.

J'ai été des plus heureux d'apprendre qu'après des ennuis et des démarches de toutes sortes, vous aviez enfin obtenu d'être attaché au 22ième, et ce qui est encore mieux, que vous aviez conservé votre grade; mes sincères félicitations, vous serez certainement à votre place au milieu de nos braves. J'espère que le sort vous sera favorable et que vous nous reviendrez bientôt raconter vos exploits.

Etes-vous certain que tout est réglé en ce qui concerne l'allocation de votre grade?

La Presse et La Patrie ont publié, à la fin de mars, un article annonçant la nouvelle de votre départ prochain pour la France, en qualité de major au 22ième bataillon. J'ignore d'où leur viennent ces renseignements, car pour ma part, je n'en avais soufflé mot à personne, tel que vous me l'aviez demandé, et je tiens à vous avertir afin que s'il y a eu indis-

OVILA S. PERRAULT  
900 ST. ANTOINE STREET  
MONTREAL

Page 2- Major O. Asselin. Le 23 avril, 1917.

crétion quelque part, vous n'ayiez pas à me blâmer.

J'ai vu le notaire Biron au sujet de votre réclamation contre le gouvernement, et vous pouvez être tranquille; j'ai pu me convaincre que vous ne pouviez laisser vos intérêts entre les mains d'un homme plus dévoué et plus consciencieux. Il est décidé d'attendre le moment favorable afin de <sup>ne</sup> rien compromettre. Il n'a pas à craindre le notaire Mackay ou les autres; "il est capable pour toute la gang," comme dirait notre Médéric. Il a réussi, jusqu'à ce jour à faire prendre patience à tout votre monde, à commencer par M. Marchand. Il leur a fait comprendre que dans leur propre intérêt, il ne fallait pas brusquer les choses, et d'après ce que j'ai pu voir, le moins vous écrirez à ces gens-là, mieux se sera.

Je vous ai envoyé, dernièrement, des journaux qui ont dû vous mettre au courant des nouvelles, bien mieux que je ne saurais le faire moi-même; c'est ainsi que vous avez dû apprendre que l'honorable P. E. Blondin a démissionné comme Ministre des Postes (ministère qu'il occupait depuis quelques mois seulement, après la mort du regretté T. Chase Casgrain) pour prendre le commandement du 258ième bataillon.

OVILA S. PERRAULT  
900 ST. ANTOINE STREET  
MONTREAL

Page 3- Major O. Asselin. Le 23 avril, 1917.

Le général Lessard est arrivé à Montréal afin d'aider le nouveau Lt. Colonel à recruter son bataillon; le major Daly-Gingras, autrefois au 22ième, est commandant en second; cependant malgré tous leurs efforts, le recrutement volontaire ne marche pas très rapidement. Il semble que l'effort ait été fait, chez les Anglais comme chez les Canadiens-Français. Inutile de vous dire qu'il y a eu encore dernièrement un nombre d'incidents à l'occasion de la nomination d'Armand Lavergne, comme directeur du recrutement chez les Canadiens-Français, pour la défense nationale; c'est à ne plus rien comprendre. Malgré une campagne assez bien conduite, ils ont réussi à enrôler à peu près une vingtaine d'hommes, pour la défense nationale, en une semaine ( Home Defence) Que pensez-vous de cela?

Le colonel Duverger est de retour au pays depuis quelques semaines et nous a apporté l'heureuse nouvelle que le 150ième, irait au front comme unité; j'ai été un peu surpris, d'après ce que vous m'aviez dit, et de plus Aimé avait reçu une lettre d'Henri, dans le temps, et les renseignements ne concordent pas tout-à-fait avec ceux de Duverger. Henri dit même que lors de votre arrivée en Angleterre le colonel

OVILA S. PERRAULT  
900 ST. ANTOINE STREET  
MONTREAL

page 4-

Major O. Asselin.

Le 23 avril, 1917.

Barré avait déjà perdu un certain nombre de ses hommes, qui avaient été envoyés comme renfort au 22ième; comment peut-il maintenant se rendre au front comme unité? Henri ajoute qu'à une dernière assemblée des autorités militaires il avait été décidé que le 150ième ferait de la garnison, en Angleterre en remplacement du bataillon qui en avait la charge précédemment, et qui avait reçu l'ordre de partir pour la France.

Le lieutenant Magill Tait, du 245ième, ( Col. Ballantyne) est venu ce matin, nous faire ses adieux ; ils partent le 25 courant; l'effectif est à peu près de six cents hommes. Le 244ième est parti, il y a quelque temps, et je regrette de le dire, mais ils ne sont pas beaucoup plus au complet.

J'ai hâte de vous lire et de connaître vos impressions. Je suis certain que vous avez beaucoup à faire, et que vous avez eu maintes surprises, malgré tout.

Depuis le commencement de décembre j'ai donné instruction de faire adresser, tous les mois, au 22ième bataillon une certaine quantité de cigarettes, par l'entremise du " Gazette Tobacco Fund" et, à son retour, le colonel Duverger, nous informe que personne, ou à peu près, ne s'occupait de faire parvenir des cigarettes, tabac, etc. à nos soldats canadiens-français sur la ligne de feu ; puisque vous êtes maintenant en mesure

OVILA S. PERRAULT  
900 ST. ANTOINE STREET  
MONTREAL

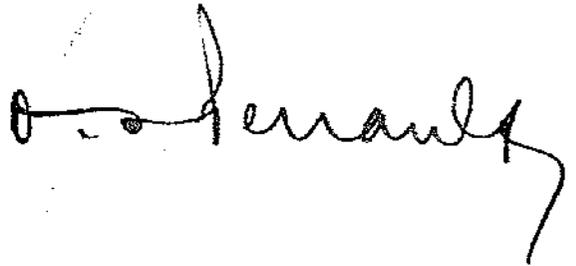
Page 5- Major O. Asselin. Le 23 avril, 1917.

de me donner quelques informations j'aimerais bien à savoir si le commandant a reçu ces cigarettes.

Je vous envoie ci-inclus copie de la lettre que vous avez écrite au Major Général Sir Sam Hughes, et j'espère qu'elle vous arrivera en temps. Soyez sans inquiétude: tous les papiers que vous m'avez confiés sont gardés précieusement, et je ne m'en départirai que sur votre demande.

Veuillez me croire, mon cher Major,

Votre toujours dévoué,





# House of Commons

OTTAWA

L. 1er mai 1917,  
Grand jour du chambardement  
socialiste un peu dans tous  
les pays du monde. Dont acte.

Mon cher Asselin, major quand même à mes yeux,

Le toujours-le-même Marcel Bernard vient de me procurer votre adresse et je prends incessamment mon envol dans la direction des tranchées, où je voudrais pouvoir me porter sans nuire à mes huit dépendants. Enfin, après avoir cherché longtemps à vous trouver, j'arrive à votre gaitoune que vous n'avez peut-être pas, et je vous serre bien affectueusement les mains. J'ai deux raisons en carré pour vous écrire. La première suffit: je veux vous dire bonjour et vous souhaiter le succès de la grande et haute entreprise que vous poursuivez avec tant d'autres, mais à mon sens différemment. La deuxième, je devrais dire la seconde puisqu'il n'y a pas de troisième, c'est que je sais ceci: le soldat souffre d'insomnie plus souvent qu'à son tour; je vous adresse en conséquence une cure merveilleuse--le présent volume (je devrais dire plaquette, mais nous sommes trop du Midi pour conserver la perspective juste des choses). Iceluy poème est tout neuf, comme vous verrez par la date inscrite en dernière page. Fournier a eu le courage de le lire et son sommeil est maintenant paisible. Marcel lui-même, harcelé par son travail de papperasserie dans les bureaux de Blondin--258e régiment--a repris ses ronflements d'orgue, et Germain Beaulieu est de plus en plus convaincu, lecture faite du bouquin, que les prisons et les maisons de santé--ainsi appelées parce qu'on n'y voit que des malades--ne sont vraiment pas assez vastes pour recevoir tous les fabricants de vers.

(Deuxième alinéa.) Ne croyez pas que vous êtes oublié dans notre beau pays. Plusieurs des amiches ignoraient votre adresse, et c'est le général Fiset qui s'est chargé de renseigner les uns et les autres, surtout les autres. La situation canadienne n'a guère changé depuis votre départ. Le recrutement est lent, peut-être à cause du manque désespérant de la main-d'œuvre chez les cultivateurs et les industriels de guerre--on surproduit pour approvisionner les troupes d'outre-mer et la population civile. L'opposition réelle me semble moins forte qu'on la fait voir. Les gens, sachant l'enrôlement volontaire, ne croient pas à l'obligation de servir sac au dos.

La session est reprise et mène son train-train ordinaire. La députation marque le pas. On se terre dans les boyaux de la discussion--figure nouvelle et classique--et l'avance n'est pas encore décidée d'un côté ou de l'autre. Tout de même les élections se laissent entrevoir à brève échéance, si les activités de comités et les choix de candidatures rurales signifient quelque chose. Le Ministre des finances vient de décréter l'affranchissement du blé. D'autres denrées suivront en vertu de ce principe, excellent que la réciprocité est un danger pour le pays (1911). Il est à peu près certain que la conscription précèdera les élections. L'insuccès de la tournée Lessard-Blondin dans Québec servira de prétexte, alors que des raisons bien plus hautes motivent le service obligatoire--j'ignore cependant si l'obligation sera étendue à toutes les activités: banques, industries, voiturage, navigation, agriculture; l'obligation quant aux hommes seulement serait dangereuse parce que les oeuvres de ravitaillement souffriraient de l'insuffisance du personnel producteur.

Ottawa la bonne ville ne sait pas encore que la guerre existe. Le luxe idiot, les spectacles hyper-idiots, les jeux athlétiques et la grande vie--ou du moins son fantôme--n'ont pas cessé depuis août 1914, et sans l'absence des pelotons d'embarquement qui passent de semaine en semaine dans nos rues, la Capitale offre l'aspect d'une ville extra-planétaire où "tout est luxe, calme et beauté." Pourtant....

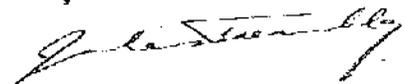
Il y a cependant ici des gens qui pensent à l'horrible guerre et aux crimes que la civilisation vraie peut lui reprocher. Tous ne peuvent pas donner la part qu'ils voudraient; les incapables doivent rester chez eux pour ne pas nuire aux aptes, mais même lorsqu'ils veulent offrir leurs services pour les oeuvres de guerre d'un genre quelconque où la solidité de l'organisme physique n'est pas absolument nécessaire, ils sont élagués avec ensemble, à moins d'avoir des attaches partisanses. C'est ici comme ailleurs.

Quoiqu'il en soit de tout cela, vous êtes rendu au feu et vous faites plus que votre part, comme toujours. Je ne vous dis pas de vous ménager, vous en êtes incapable; mais sans doute penserez-vous aux obligations de l'après-guerre, et songerez-vous aux oeuvres possibles du pays, auxquelles vous avez déjà donné tant de votre ardeur. Mon cher Asselin, vous êtes clairvoyant et vous comprenez à demi mot.

Je persiste à fonctionnariser de plus belle, et j'écris des conférences qui permettent au public de faire une bonne pause. C'est déjà beau, car les vues animées seules attirent la foule.

Au revoir, mon brave ami, et portez avec vous dans la mêlée la certitude d'avoir laissé au Canada des affections sincères, des amitiés solidaires qui vous suivent et cherchent à vous immuniser contre les balles, dans l'espoir de saluer votre retour sain et sauf au pays,

Bien sincèrement,



[1917-39]

2.41

Le 7 5 1917

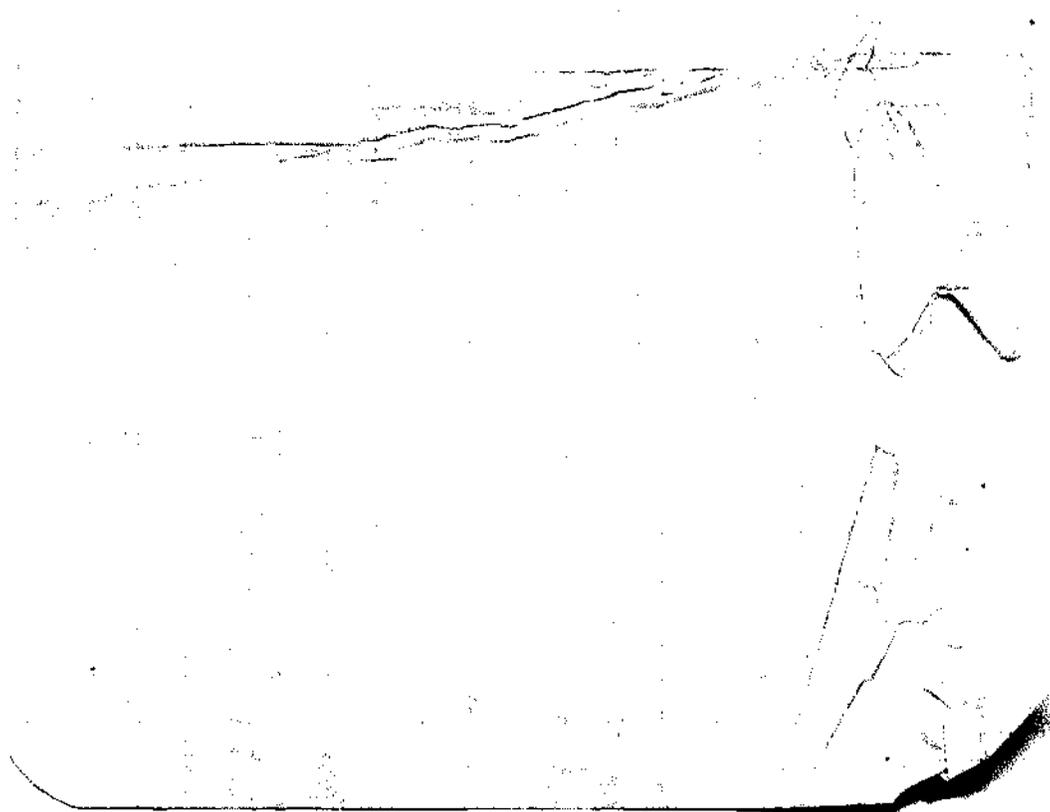
Monsieur le Ministre,  
 J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint  
 en deux copies le rapport que vous m'avez  
 demandé par votre lettre du 24 mars dernier.  
 J'espère que ces documents vous paraîtront  
 satisfaisants. Je vous prie d'agréer, Monsieur  
 le Ministre, l'assurance de ma haute et  
 respectueuse considération.

Le 15 Mars 1868  
Monsieur le Maire  
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint  
un exemplaire de la notice sur  
l'histoire de la ville de Montréal  
publiée par la Société de l'histoire  
de la ville de Montréal. Cette notice  
contient une description de la ville  
de Montréal depuis sa fondation  
par les Français en 1642 jusqu'à  
nos jours. Elle est accompagnée  
de plusieurs gravures et d'un  
plan de la ville. Je vous prie  
d'agréer, Monsieur le Maire,  
l'assurance de ma haute estime  
et de ma haute considération.

Très humblement votre dévoué  
G. B. G. G. G.

En attendant un mot de vous  
je vous prie de recevoir cette notice  
avec les expressions de ma haute  
estime et de ma haute considération.

16th Nov 1854  
St. James St. Montreal  
C



MONTREAL le 8 mai 1917

demande de vous garder et de vous ramener sain et sauf

puisse venir bleuisse  
ceux beaux jours, mais  
pas avant que ne  
soit tout capable  
plus cher, vous de  
vous courir de  
debre, mon Doc-pau  
ser à vous tous les  
jours. Madeline  
sa des accès de  
en ce fervent est  
passant à votre sa  
peu large...  
vous embrasse  
de tout mon  
ceux  
très-amicalement

la machine, afin de ménager vos pauvres yeux  
de regarder tant et tant de laides choses. Je la  
mort, partout, puis de la catastrophe, de l'abandon, des ruines... Vous ne savez pas  
de quelle douceur me sont vos lettres si bonnes, si touchantes de gaieté, de coura  
ge et de confiance..Je sens en les lisant combien la vie doit peu peser pour ceux  
qui vivent les heures que vous vivez, vous, dans l'admirable sérénité du devoir  
accepté..Il y a des moments où je vous envie..orsque j'étais petite fille, je sou  
haitais éperdument de devenir un garçon...Il me semblait que je subirais cette  
agréable métamorphose..Depuis le goût m'a passé, et j'aimais presque autant être  
une femme..Mais aujourd'hui, je voudrais encore, comme au temps où je n'avais pas  
sept ans..Mon Dieu, comme je serais partie avec tous vous autres, et quelle fierté  
j'aurais eu à me battre pour une cause qui me semble la seule digne de faire en  
core aimer la vie...C'est triste là bas, mais c'est encore plus triste ici...Ce  
n'est pas que nous souffrions de rien..La vie atteint rapidement à des exigences  
presque fantastiques, mais cela n'est encore rien.C'est le moral, mon ami, le moral  
qui est effrayant, et qui empire tous les jours...Hier, nous avons eu une réunion  
au Monument..En aura-t-il vu ce Monument, et entendu...Hier c'était l'assemblée  
Blondin-Lessard, ou vice-versa, si vous préférez..La salle comble.Au premier rang  
de la galerie, les jeunes figures qui reflètent, vous savez quoi...Un peu partout  
dans la salle, les mêmes binettes..J'étais dans une loge, avec votre Alice et mon  
Docteur, et deux étudiants qui semblaient bien gentils, nous connaissaient, vous  
connaissaient, enfin deux braves petits dont l'un avait nom Lamalice, et l'autre,  
je n'ai pu savoir..Le père de Blondin avait été entermé le matin.Cela devait suffi  
re à donner quelque décorum à la réunion, il se blait.A côté de Blondin et Les  
sard, Paillo n, Dandurand, Jérémie, Béique Grothé du 22e ainsi que Papineau (Mackay)  
et les frères de la cause que vous connaissez et dont j'oublie les noms.Et bien  
en effet, il a été épantant.Quelques discours passèrent, celui de Blondin fut  
peu de quelques simplicités-vous savez la note ordinaire et si peu spirituelle

Et nous a toujours ennuyé... Celui de Béarnais, coupée de siffements qui ne semblent pas l'émouvoir. Puis vint le tour de Beaubien qui fut très-bien, et pas gâché... C'est là que la bêtise de notre jeunesse apparut dans toute sa hideur... Je ne sais comment vous dire cela, mais ce fut --- décourageant... Vous savez comme j'aime ma race. Je ne pardonnerai jamais à cette racaille de m'avoir forcée à douter d'elle. Hors Beaubien parla t et fort bien de la détresse douloureuse de la France, il citait des faits navrants... et pendant ce temps-là, dans la galerie, un jeune étudiant de Laval, nommé Philippe Ran et on vena de Trois Rivières, assisté d'un dénommé Ubald Raquin, celui-là affirme-t-on aux trois quarts, ivre, riait à gorge déployée, essayait des mots, et incitait des peltrons de sa trempe à faire comme lui... Vous ne savez pas l'effet que cela pouvait faire, non, vous ne l'imaginez même pas... Jamais, je n'ai rien senti de pareil, jamais... C'est ça, mon ami, la mentalité que Courassa a créée chez nous, c'est ça! une jeunesse veule, lâche et dépourvue, non-seulement de toute sensibilité, mais qui a perdu jusqu'au sens du respect que l'on doit à de pareilles douleurs. Et sur l'estrade, il y avait des "bleu horizon". Ont-ils dû assez nous chercher leur repris! Tout, mais pas ça, me disais-je. Qu'ils aient peur pour leur peau, mais qu'ils ne commettent pas cette chose ignoble de rire sur de pareilles ruines, des monstres, je vous l'avoue n'auraient pu faire pire... Et voilà ceux qui nous fera juger... Je vous dis là-bien sincèrement, mon cher ami, que si j'avais un fils et que Courassa aurait réussi à le pervertir jusqu'à en faire un être pareil à ce sale petit raneton ou à cette crapule de Raquin, eh bien là je crois que froidement, je serais justifiable de le traiter en Marat... N'avais-je pas raison de vous dire que c'est encore bien plus beau là où vous êtes, que là où nous sommes... C'est vous qui êtes sur les hauteurs, et nous qui sommes dans la boue!

Et quelle belle conduite ont nos troupes! Nous les saluons de loin de tout notre enthousiasme... Je parle surtout du mien... Les États-Unis sont en liesse. L'enthousiasme qui y règne est splendide. Joffre et Viviani y soulèvent tout le peuple. Jamais rien de pareil ne s'y est vu... Ils ne viendront même pas ici, au vrai je crois qu'il vaut mieux... nous ne sommes pas dignes de les recevoir... mais je voudrais donc m'en aller, m'en aller, n'importe où, mais là où la douleur est comprise et respectée... Je suis fier de mon sang irlandais... Oui depuis hier soir, je suis plus con-

3) tante de ma vieille prin... Elle a bien des péchés sur la conscience, mais elle a au moins le mérite de s'aimer... Nous n'avons même pas celui-là, nous...

Mais c'est là comme tout, d'avoir le bleu, et de vous abrutir, alors que je devrais vous apporter toute la joie du pays.. Mais j'avais le coeur si gros, que cela ne soulageait de vous porter ma peine. Excusez moi d'avoir manqué de générosité, mais avec qui serions-nous égoïstes, mon Dieu, si nous n'avions pas des amis tels que vous.. Bourassa préere en ce moment sur les causes profondes et superficielles de l'entrée des Etats-Unis dans la guerre. Il sait tous les dessous et dessus de cette affaire, en devine ce que les plus fins diplomates n'ont pas même perçus. Non, mais il passe à l'état de non dieu, et si Guillaume est fatigué du sien, on pourra bien lui passer le nôtre.. Moi, ce bonhomme-là, j'ai cessé de le prendre au sérieux depuis le péril allemand. Il a du talent, c'est entendu, mais il lui manque un organe essentiel et vous savez lequel.. Et puis toutes ces prédictions comme ces réductions m'embêtaient. Je n'ai plus la foi dans le prophète... et je n'ai plus le respect de l'homme.. Et j'ai bien envie de vous en vouloir à vous aussi, car c'est vous, malheureux, qui l'avez grimpé là où il se tient. Oui, vous... faut-il que l'on vous aime pour vous pardonner une telle erreur. faut-il que vous êtes tout de même un veinard. Je vais vous envoyer ces articles sur les Etats-Unis. Il n'a pas encore ostracisé son Wilson, mais je sens venir cela.. Mais vous savez qu'il lui reste encore le Pape.. Mais par exemple si ce lui-là le lâche... Et dire qu'un coeur chaud comme le vôtre avez déjà pu accepter un tel Apôtre.. Dites-moi si vous vous en repentez..

Il est entendu que je vous enverrai des articles. vous n'en recevrez peut-être pas des tas, parce que je vais me permettre d'être difficile. Quant aux miens vous êtes ben honnête de les demander, mais je doute fort qu'ils vous épatent, et je comprends que vous avez besoin d'être épaté!

Alice a travaillé comme quatre depuis quelque temps, et elle est un peu lasse. Elle va filer son mois de mai, puis après le mariage de cette bonne Liza, elle va venir attendre la fin des classes à Strathmore où nous avons re-loué une maison. Elle vivra avec Pierrot, les autres petits resteront, l'un chez grand-mère, et l'autre à l'école je crois. Je me fais une fête des jours que nous passerons ensemble. Cela nous fera du bien à toutes deux, je vous l'assure. Votre Alice est admirable.

4) Jamais une plainte qui puisse faire soupçonner comme la vie lui dure et lui pèse en ce temps-ci. Si, pourtant parfois, une montée subite aux yeux, quand certain drame est évoqué devant elle. Vos petits gâs grandissent bien. Et ils sont rudement fiers de leur Papa. En voilà que le bourrassisme n'engluera jamais. Ce sont de braves petits

Tout ce que vous me racontez m'intéresse et m'émeut... J'ai vu les petits oiseaux, puis les grands oiseaux blancs, puis la petite fille de sept ans, puis toute cette scène de ruine, et les deux tumulus, et les tombes, et les souvenirs laissés sur ces tombes... J'ai tout revu... Oui qu'elles sont intéressantes et belles et fortes, vos lettres, mon ami, et comme c'est bien d'être agri, et de sourire à la bataille. Elle ne tue pas ceux qui sourient, et comme nous avons besoin de vous revoir, souriez bien.

Je viens de recevoir votre lettre accompagnant ces boutons allemands. Nous allons les garder Madelon et moi, comme un précieux souvenir. Nous vous remercions d'avoir pensé à nous. La petite est très fière de son oncle... Elle m'a vue triste tout le jour, de l'équipée d'hier et m'a dit "Maman, je vois que tu as de la peine, et moi aussi j'en ai de voir des petits garçons mal faire comme cela... Les petites filles, Maman, sont bien plus fines que les petits garçons, et bien plus courageuses, tu sais". La pauvre nigonne, comme je serais triste de la donner à un lâche.

La nomination de M à la Légion d'honneur n'a pas soulevé d'enthousiasme, vous savez. tout le monde a trouvé indigne que Tremblay, un vrai héros ne l'ait pas eue, il l'avait assez gagnée cette décoration-là, certes! Et quant à moi, eh ben, vous savez, j'ai été épatée. je n'y songeais même pas. Il y en avait tant d'autres, en ce moment qui le méritaient mieux que moi... Ceux qui se battent! Je trouve franchement qu'il ne devrait en avoir que pour eux... Mais enfin, je me bats à ma façon, et toujours à la française! On fait ce que l'on peut. Vos démêlés avec M. m'ont bien amusée... Je ne sais plus bien quel rôle il joue ce bonhomme... Il m'a l'air de s'être plus dans ses bottines, et je crois que Lessard et Blondin lui ont râflé ses pouvoirs... Tiens, vous savez que de Martigny est revenu. il doit y avoir une histoire la-dessous. on jase casse ferme à l'heure du thé... Mais comme je ne suis pas une buveuse de thé, je ne saurais bien raconter ce qui se dit...

Et je ne voudrais pas finir ma lettre sans vous dire combien tous les Canadiens français-exception faite des sans-patrie-qui prêche que nous ne devons

à personne, sont fiers de nos troupes. May nous a émerveillés. Hourrah pour les "Poil aux pattes!" Car il en faut du poil aux patte pour remporter de telles victoires. Je les aime, et je les applaudis tous ces fiers gâs qui nous ramassent de la gloire à pleines mains... Bravo! Bravo!

Vous ne reparierez de Bernier à qui nous devons toute pardonne. Je crois que sa mère-qui est veuve-n'a que lui au monde..Elle l'adore absolument, et doit bien souffrir. Il faudra l'aimer un brin son pauv' p'tit pas vrai, et lui pardonner sa littérature... Il n'avait pas encore trouvé sa voie. Mais puisque le voilà héros, et un héros gais aimons-le bien vite. Dites donc les gens d'en bas, ils m'ont l'air de bien cse conduire là-bas. C'est ca qui fait plaisir à une d'eau salée. Puis maintenant, mon ami, j'ai pensé à vous envoyer du chocolat de soldat, et quelques tablettes d'ore... et des chaussettes que vous pourrez donner si vous ne les utilisez pas vous-même... et si ces petites choses vous font du bien, dites le moi, et cela me sera bien facile de vous en adresser souvent... Je pense avec chagrin, comme vous êtes mal nourri, et vous qui êtes si faible et qui mangez si peu; les viandes en boite ne doivent guère faire l'affaire de votre estomac... Nous avons honte vraiment d'être au chaud, de manger à notre faim, et aussi à notre goût, quand tant des nôtres, et de nos amis le plus chers sont en pleine privation... Mais aussi ce que nous sommes peu généreux à côté de vous, et peu généreux et mal résigné à quelques pauvres petits sacrifices. Et dites donc, puisque la sympathie nous fait si proches parents, vous ne serez pas fâché si j'utilise un cinq francs que j'ai par devers moi, et si je vous prie de l'employer à vous avoir quelques petites fraândâsses, lorsque passera une cantine et de manger les gaufrettes, les petits fours en pensant à l'amie qui voudrait tant vous servir toutes les délicatesses du monde. Vous pouvez je le sais bien dévaliser les catines, mais alors vous mangeriez toutes ces bon es choses sans même songer à celles que nous avons dégustées dans nos petites parties de bridges amicales et si amusantes. il y a longtemps que nous n'avons tenu de ces petites réunions si aimables pourtant... La dernière fois, tout le monde est venu ici, et il y a deux mois de cela, je crois nous nous contentons à organiser une table, et souvent entre fermes... Ça manque d'entraînement plus que jamais, et le travail nous laisse peu de loisirs, un travail qui va sans cesse augmentant, à mesure que surgissent des besoins. Nous avons eu un bal

6) au 65e Régiment car nièrant pour nos soldats au front, afin de leur envoyer des douceurs, et nous avons confiance que de cette façon, ~~leur~~ notre sympathie leur arrivera meilleure et plus reconfortante.

Mon cher ami, vous seriez émerveillé de voir comme les femmes ne sont pas bourrassistes, je ne dis pas nationalistes, car je trouve que c'est profaner le mot. Je vous avoue que je me doute un peu d'être pour quelque chose dans cet état d'esprit et au risque de me faire taxer de préention, j'ose l'avouer. Les femmes ne liront de préférence à Bourassa, et comme elles aurent raison//... de ce temps-ci du moins... Elles donnent de tout leur coeur, les femmes canadiennes, et les exceptions deviennent de plus en plus rares de celles qui se croient permis de ne rien faire. Je fais ainsi concurrence aux curés---et ça ne me déplaît pas. En vérité la politique du Maître n'a pas de chance avec les femmes parce qu'elles ont du coeur, et une propagande où le coeur ne trouve jamais une occasion d'affirmer n'a guère de chance de succès avec les femmes. Tant mieux, mon Dieu, tant mieux. Mais ici, vous savez, les femmes démontrent de plus en plus, et d'une façon générale, leur supériorité. Elles aiment à s'instruire, et cherchent toutes les occasions de progresser. vous les voyez à tous les cours, à toutes les conférences, à tous les concerts, partout où elles peuvent apprendre quelque chose, les jeunes surtout, tandis que les jeunes gens désertent à peu près toutes les occasions de s'instruire.. Notez que je ne me réjouis pas d'un tel état d'esprit, je m'en déssole plutôt, car je sais bien que les races ne sont vraiment fortes que par leurs hommes... Alors ce que la nôtre ne l'est pas, ce n'est rien de le dire---et nous ne sommes pas au plus creux... Heureusement qu'elle compte des êtres d'élite, mais quel travail ils ont à faire ceux-là, pour remonter la côte.. Je crois bien que je tombe dans le pessimisme.. Pourvu que ne ne soit pas dans le gâtisme...

Je crois que le courrier part demain, je ne veux pas le manquer. Aussi je ferme mon volume, mon bien ~~car~~ ami, mais non sans y mettre l'expressions si vraie et si entière de mon amitié.. Puisse-je ne sais à quelle sainte vous confier, -j'ai bien envie de vous mettre sous la garde de Sainte-Magdeleine, -qui s'y connaissait en chic types, et vous en êtes un chic type, dans les grands prix, et plus j'y songe, plus je suis sûre que ma patronesse vous aurait trouvé épatant. C'est donc à elle que

15/5/17

Mon cher Baselin,

J'ai écrit à Drummond  
de faire honneur à mes obligations et de  
vous envoie un reçu de Garneau pour \$5.  
Vous recevrez broches etc par le même  
courrier.

De Varennes et ses compagnons sont partis  
ce matin.

Blais, Barry, Normandin, Langelier et St Germain  
attendent un mot de Londres pour aller vous  
retrouver. Normandin y va comme lieute-  
nant. St Germain fait un très bon of-  
ficier, il a un contrôle parfait de ses  
hommes.

Si vous n'avez donné le conseil de pou-  
ser le 163<sup>e</sup>, vous devez trouver qu'il est  
suivi.

Bauset est retenu par un cour martial.  
il est subitè à juste raison: il sera  
junior à tous ceux qui partiront avant  
lui.

Nous avons 40 hommes qui attendent  
également l'ordre de partir. Sur ce nom-  
bre il y en a une trentaine de parfait-  
tement qualifiés sur Louis Gun.

La dernière réunion qui fait le tour du  
camp: Barre ~~est~~ reviendrait à la reser-  
ve corps & biens.

Le 245 (Ballantyne) est arrivé hier soir  
18 off. 200 OR. ce sont les derniers efforts  
du recrutement au Canada.

Les Irish Rangers sont rendus à Shoreham  
au 23<sup>e</sup>. Il faut entendre ces maudits Irlandais  
se lamentent & crier à l'injustice.

Vous ai-je dit que le jeune Patenaude  
qui était autrefois à l'ordely Room &  
qui est maintenant au 158<sup>e</sup> a remis  
à Barre une copie de la lettre que vous  
avez envoyée au Gén. Frost & dans laquelle  
vous malmenez un peu fort ce bon  
fils commandant. Barre a écrit au  
Colo: il vous attend avec une brigade  
ou un régiment. Nous sommes deux main-  
tenant à qui il fera la vie dure  
au Canada! Le gros baptême!

Il n'est pas question ici du départ  
de Turner pour remplacer Bury. S'il  
n'y a que le Gén. Landry pour nous  
renseigner, jugez un peu de l'igno-  
rance ~~de~~ nous tenent et pour cause.

Ivens a eu sa cour martiale  
le jugement n'est pas encore connu.  
Malhiot est toujours au front: il ne

me a pas écrit ce qui me qui idonne pas;  
je lui rendrais la vie assez désagréable les  
quelques fois une semaine qui fut précédé  
cet heureux départ de sa chère personne.

Le Royer fait des merveilles il a reçu  
la Croix militaire et a abattu cinq  
avions boches. C'est épatant.

La vie est affreusement monotone  
à Shoreham. Il ne faut pas se plaindre  
mais je préférerais de beaucoup faire ma  
petite part de travail en France que de  
défendre mon ennemi à entraîner les  
hommes que Girouard nous a amenés  
du Canada. Les Gs ne savent ni lire  
ni écrire & ils sont très difficiles à  
discipliner. Ils doivent faire comme les autres.

J'ai dit au Colq que je voulais aller  
en France mais il fait la sourde oreille.

Je me fiche pas mal de mon grade de  
major. Je suis prêt à y aller comme  
capitaine. Je l'ai été pendant neuf mois  
au front & j'y retournerais selon  
leurs ordres. Qui est dirigé  
le Colq Tremblay? ou dirait-il?

Vous ai-je dit que j'ai gardé vos  
valeurs dans ma chambre. elles ne  
me embarrassent pas. Paquette avait en-  
blé de les surprendre à Shoreham.

Vous avez appris la mort de Blanche  
Larueau. C'est idiot de mourir vite-  
ment s'une opération. Gérard était  
très affecté.

Ma petite misère au camp ne  
sont rien comparées aux vôtres: elles  
me donnent très peu de temps pour  
m'acquiescer de mes devoirs de corres-  
pondance. Il y a bien trois semai-  
nes que je n'ai écrit à ma fa-  
mille. Le Colo est un peu fro-  
sion et il faut pousser dans les  
reins des officiers. A moins que  
vous ne m'aidiez à sortir de  
ce trou je deviendrais presque  
moi-même.

Amitiés

R. de Serres

J'envoie une fiole d'eau-  
de-fen à Plante la dernière fois  
que j'irai à Brighton.

[1917-42]

8-44

C O P Y

A.G.3  
8.1.38

18th May, 1917.

From:- Adjutant General,  
H.Q. Overseas Military Forces of Canada  
Argyll House, 246 Regent Street, W.1  
To:- Headquarters,  
Canadians,  
Shoreham.

Attached list of Officers who proceeded on Tour to France about 7th March 1917, and who have been reported by the Canadian Corps as having been retained.

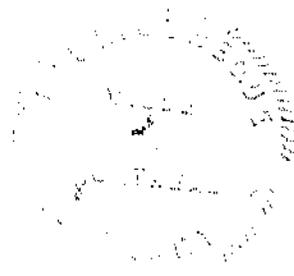
The dates on which the attachment to Units of the Canadian Corps commenced are stated.

All Officers shown in this list should be struck off the strength of their Reserve or other Unit in England with effect from the date given in the list.

If there are any other Officers who proceeded on the tour and who have not reported back, it is requested that information be furnished, whereupon further inquiries if necessary, will be made.

(signed) F. Cummings, Lieut.  
for Lieut.-Colonel.  
Director of Organization  
For Adjutant-General  
Canadians.

*Attest Copy.*  
*Paul Jones*  
..... Capt. & Adjt.  
10th Can. Res. Bn. Lt.



A.G. 3d  
8.1.30

17th May, 1917.

NOMINAL ROLL OF OFFICERS WHO PROCEEDED TO FRANCE  
ON TOUR ABOUT 7th MARCH 1917, AND WHO HAVE BEEN  
RETAINED.

Rank	Name	Unit	Unit in France to which attached.	Date of attachment.
Major (x)	Asselin O.	10th Res.Bn	22nd Battalion.	8.8.17

[1917-43]

8.45

Classé Duberg



20/5/1917

To Col. "B" Co.,  
22nd

with a respectful request that enclosed  
letter be forwarded to Col. 22nd for  
his information -

Amelia, N.J.

Le 21 ou 22<sup>me</sup>, cela me dit que Duberg manque de  
discipline. Ne puis le convaincre. Dit avoir un chèque  
dans dossier de S. en 1916.

Le 5 juillet au soir, à huis, on je suis allé,  
à tout prix, repère le 22<sup>e</sup> avec mon billet sous  
bras sur un poêle, l'écrit de dit que Duberg  
est manqué de respect envers ses chefs. Il a vu,  
il ne se rappelle pas où la lettre ou S. ~~travaillait~~,  
par exemple, traitant ~~comme~~ un officier de gros  
castor!!!! A

[1917-44]

Ma femme se joint à moi pour  
vous exprimer toutes nos sympathies  
à l'occasion de décès de votre  
mère. R.M.

B-46



22 Mai / 17

Mon cher ami

J'ai reçu votre  
bonne lettre du 18 avril.

Je suis heureuse d'appren-  
dre que vous vous portez  
bien malgré la pluie et  
la boue. Et ne faut pas  
que vous preniez de  
risques inutiles car j'ai  
écrit à M. Hanotaux  
le priant de faire le  
nécessaire pour que  
vous commandiez une

sa campagne où que  
Bouton est annoncé  
sa politique de coalition.

Qui va faire la gauche,  
je ne saurais encore le  
dire en justice à l'in-  
stant à Ottawa et je n'ai  
vu personne des Communes,  
mais je suis intimement  
convaincu que mes amis  
recommanderont tout au  
moins le référendum.

Si nous devons avoir  
bientôt des élections cette  
question sera naturelle-  
ment réglée par le peuple.

Vous pouvez déjà voir  
de loin ce qui se passera  
ici et la gauche de centre.

écrouade du 22<sup>ème</sup>  
à la revue du 14<sup>ème</sup> juillet.

Vous me parlez de  
Blondin. Je crois qu'il  
a vu venir la conscrip-  
tion et qu'il s'est rendu  
compte qu'il faisait mieux  
de disparaître ou de se  
transformer en ... colonel.

Je ne sais si vous lisez  
le Canada. J'ai fait une  
réponse plutôt radicale  
à l'assemblée tenant  
Blondin. Ce dernier n'a  
pas été très habile. Il a  
perçu les interruptions  
en posant d'abord par des  
questions. Il a interrompu

page que nous prépare Robt. Rodgers.

Je crois comme vous sur  
notre ami U. H. a bien mérité une  
médaille de reconnaissance pour tout  
ce qu'il a fait - lui et sa femme -  
depuis le commencement de la guerre.  
J'ai vu M. Lamine à ce sujet et nous  
entendons faire une demande auprès de  
Gouvernement.

Si je puis vous être utile  
à l'avenir pas à hésiter.

Cordialement à vous R. Dandaneau

[1917-45]

8-47

May 23<sup>rd</sup> 1917

Major Oliver Asselin,

Dear Major

I hope this is the proper way to address a major, but never having written me before I'm not sure; however, I take <sup>it</sup> you are a Canadian, and I write to you as such, not counting any other dignity. I am one of the nurses of the Boston Trench Club and have been detailed to answer your appreciative note which came safely to hand a week ago. There is great rivalry to get letters from the Front and so far I haven't had many. I have three cousins over there but they are still in Eng. and so their letters are comparatively uninteresting. We are sending another box of comforts soon and I hope you will again be the recipients. I am sending with this a couple of pkgs. of tobacco if

before long!

If you would let us know what things are most desirable we would do our best to send them for, I assure you we want to do all in our power for our countrymen who are fighting so bravely this hard, hard fight for us who are safe and comfortable.

Very sincerely yours,

Mary Burris

83 9 Boylston St

Boston

U. S. A.

You don't smoke, I dare say you will have no trouble finding some one who does. If you would let me know what I could send or if you know of any boy in your battalion who has no one to send him things, I should be very glad to send socks or tobacco or raisins or what-ever would be most appreciated.

I am a Canadian from the Province of Nova Scotia and of course I need not say how proud I am of the stand that our country has taken in this terrible struggle for liberty. We were never too proud to fight! Thank Heaven! But now that most of the world seems to be lining up against the Huns, perhaps it won't be so long before we shall have peace, I hope so. We read and read the papers and are elated according as you advance. If I could only see that Hindenburg line smashed — and I expect to

[1917-46]

Montréal, 24 mai 1917.

8.48

Mon cher Asselin.

Vostra bonne mère vient de mourir. Elle emporte avec elle bien des souvenirs que vous ne retrouverez plus à votre retour au pays; et je sais que votre cœur en souffrira, comme il souffre là-bas au front, en songeant que vous n'êtes pas ici pour recevoir son dernier soupir. Acceptez mes meilleures

Sympathies que je voudrais vous exprimer  
aussi vivement que vous l'avez fait pour moi  
lors de la mort de mon vénérable  
père. Lui, nos chers parents qui s'en  
sont sont des témoins d'un autre âge  
que nous voulons faire revivre, en  
conservant l'héritage d'honneur et de  
conscience qu'ils nous ont légué.  
Je vous souhaite, cher ami, santé, courage  
et succès. Bien à vous,  
Albe' Philippe Perrin.

[1917-47]

8-49

C O P Y

Ref. 3430 3.1.1

Headquarters, Troops,  
Shoreham, May 25th 1917.

Officer Commanding.  
10th Can. Res. Battalion.

Officers retained  
in France.

The attached copy of letter from Adjutant General, London together with Nominal Roll mentioned therein forwarded for your information and necessary action, please.

Those Officers marked a (x) have been struck off strength in our Routine Orders 2316 of 24.5.17.

(signed) D.M. Handy

Captain.  
Officer i/c Reinforcements  
Canadians, Shoreham.

*A true Copy.*

*[Signature]*  
Capt. & Adjt.  
10th Can. Res. Battn.

[1917-48]

19, VICTORIA STREET,  
LONDON, S.W.

26th May, 1917.

Dear Major Asselin,

I am in receipt of your letter.  
I had hoped to have obtained before this some definite information on the subject. I find, however, that there are many difficulties connected with the arrangements which I had in view, so that it may be some little time before anything is decided. I will, however, communicate with you again as soon as I can.

Yours sincerely,

*George H. Bentley*

Major Oliver Asselin,  
22nd Battalion,  
Canadian Corps,  
B.E.F., France.

RECEIVED  
MAY 28 1917  
B/



ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE  
"STADACONA - PARIS"  
TÉLÉPHONE 218-03

17-19  
BOULEVARD DES CAPUCINES  
PARIS

Ce vendredi, 8 juin 1917.

Mon cher Major,

Je n'ai reçu que lundi votre lettre du 28 mai et en raison de la présence de Charles DeGuise et de Paul Grenier ici en permission, je me suis d'abord demandé s'il ne valait pas mieux attendre leur départ pour charger l'un d'entre eux de vous remettre les trois flacons d'urodonal. En relisant votre lettre j'ai constaté que vous me demandiez de vous expédier le colis par le retour du courrier et ma foi je n'ose plus vous priver de la sure bienfaisante jusqu'à jeudi ou vendredi prochains et je confie cet après-midi même l'envoi à la grâce de la poste militaire britannique, dans l'espoir peut-être injustifié qu'il vous parvienne éventuellement. Les trois flacons ont coûté 18 francs, votre chèque a produit 24 francs, et je remettrai à DeGuise ou à Grenier le solde que laissera le port du colis, car vous n'ignorez pas que la poste militaire britannique taxe généreusement les envois destinés à l'armée.

Laissez-moi profiter de l'occasion qui s'offre pour vous féliciter chaleureusement d'avoir voulu venir au front avant votre tour de rôle. Vous avez eu la coquetterie de tenir à donner un double exemple, qui n'a pas dû surprendre ceux qui vous connaissent mais qui n'en est pas moins tout à votre honneur. Caron est entré en fonctions mardi comme trésorier-payeur des forces canadiennes de passage et de l'Hopital No. 6 à St-Cloud. Il devait opérer à notre bureau, mais l'affluence de vos braves poilus en "perme", plus habitués aux moeurs des gourbis qu'aux égards dus à un mobilier sobre mais fragile, va le forcer à aller s'installer ailleurs, probablement dans une caserne du centre, Pépinière ou d'Anjou. Il m'a donné d'excellentes nouvelles de vous, ainsi que de mon frerot Hugues, à qui j'écris par le même courrier, et DeGuise et Grenier y ont ajouté quelques anecdotes piquantes sur votre sang-froid et votre belle humeur qui m'ont beaucoup amusé et permis de constater que votre santé morale, sinon physique, se porte à merveille.

Je vous donnerais bien quelques nouvelles sur la situation politique au pays provoquée par l'annonce du dépôt d'un projet de loi de conscription, mais je vous avoue que les nouvelles télégraphiques sont si contradictoires ou confuses que je n'y comprends goutte. D'ailleurs vous devez lire le "Times" ou le "Daily Mail" de temps à autre et vous êtes par conséquent autant sinon mieux renseigné que nous. Vous lisez également les journaux français, je présume, et il n'a pas dû échapper à votre perspicacité que les grèves qui ont sévi durant quelques jours, partielles mais néanmoins significatives, indiquent un abaissement sensible dans le moral de la masse, très marqué depuis quelque temps. La guerre se prolonge, la France en a souffert plus que tous les autres pays alliés, et il n'est pas étonnant que des signes de

lassitude commencent à poindre, non seulement chez les civils mais dans l'armée. Espérons que la belle lutte que vous livrez aux Boches et le concours effectif des Etats-Unis, d'ici quelques mois, permettront à la France de reprendre souffle avant la mêlée finale. Ce serait désastreux, après tant d'efforts héroïques, de vaillance et d'abnégation, qu'il en fût autrement.

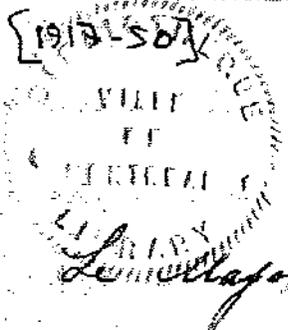
Voulez-vous féliciter de ma part le Col. Tremblay pour la décoration si bien méritée qu'il vient de ou doit recevoir, ainsi que le Major Dubuc, en leur transmettant mon souvenir amical, ainsi qu'à tous vos autres braves camarades et mes bons amis du bataillon, que je compte avoir le plaisir de revoir bientôt ici en permission lorsque le prochain tour reprendra. Vous en serez sans doute vous-même, ou alors il faudra essayer de passer par ici lorsque le moment sera venu pour vous de retourner à votre bataillon.

Très cordialement vôtre,

*Arthur J. de Martigny*

Major O. Asselin,  
Attaché au 22ème Bataillon Canadien,  
Armée Expéditionnaire Britannique,  
France.





187 - Ontario - Est, 8-52

Montréal, le 9 juin '12.

Le Major Oliver Owen,  
au front.

Mon cher Ami,

Me excusez d'être  
pas d'être en retard à répondre  
à votre lettre, j'ai dû composer  
uniques à plusieurs reprises avec  
M. Poter, lequel de son côté  
a été écrit plusieurs fois  
à M. Ambrose Kennedy, député  
du Nord-Island au Congrès.  
Et puis, tant que la conscription  
n'était pas encore votée aux  
Etats-Unis, il était difficile  
de donner suite à vos projets.  
Cette mesure étant devenue loi,

il n'y a pas lieu de parler  
d'existence de brigades volon-  
taires. Et quant à l'autorité  
projet, celui de vous donner  
instructions des réserves aux S.H.,  
M. Kennedy s'est informé  
auprès des autorités militai-  
res et finalement on lui  
a répondu que ce n'était  
pas l'initiative du gouverne-  
ment de la servir d'existence.  
Tous réserves de fait.

Quant à le premier service.  
Tu es assurée que projet  
de conscription, j'ai pensé  
que peut-être on aurait  
besoin de tels instructeurs.  
Mais la loi n'est pas encore

vote, et d'après toutes les appa-  
rences nous aurons sans peur  
les élections générales, personne  
n'ose en profiter le réajustement.  
D'ici lors, il ne vous reste qu'à  
espérer, tout en continuant à  
vous distinguer.

Je puis vous assurer que j'ai peur  
à vous bien servir et que j'ai peur  
pour vous fidèlement. De temps  
en temps je me donne de  
vos nouvelles. Oui, c'est un  
changement important, et j'ai  
beaucoup qu'il ait fait une  
bonne année d'études. Précisément  
il continue longtemps sa carrière  
et sa santé à l'âme. Je sais  
comme vous aimez vos enfants,

C'est un des traits qui me atti-  
rent le plus chez vous.

Je vous parle toujours le plus  
profond intérêt. Si j'apprends  
quelque chose qui pourra servir  
vos projets, je ne ferai un  
déssein de vous en faire part  
immédiatement. En attendant, priez

Dieu vous garder au milieu  
des dangers, et vous ramener  
sain et sauf, ou nous aurons  
besoin plus que jamais de  
vrais patriotes.

Au revoir, cher Louis; courage  
toujours et santé. Merci de  
votre carte arrivée ces jours  
derniers, envoyez-en un d'autre  
de temps en temps, si c'est possible.  
Et envoyez-moi toujours et de  
tout cœur

Votre ami  
J. C. P. Bossuet  
Pau



COPIE.

St.Hyacinthe. 25.6.17

En route pour l'Oregon, repos absolu. @Lettre recue  
merci. Tout est bien, mais beaucoup de personnes  
furent tres etonnees du ton.- L'incident est clos-  
Jamais je n'ai cru a malice de ta part, parce que je  
sais-, mais La Patrie usait d'un procede deloyal  
Doyon.

Shoreham@by-Sea

11 Juillet 1917

A Mr. Le Colonel Tremblay.  
22ieme Batn. Canadien.

Monsieur le Colonel,

Ci-inclus une carte qui vous fera peut-  
etre plaisir.-Je savais que cette excellente soupe  
au lait de P.Doyon se refroidirait tout de suite.-  
Je ne vois d'ailleurs pas comment on a ~~jamais~~ pu in-  
terpreter mes paroles comme on l'a fait.

Le dernier telegramme du Major Vanier, adres-  
se à Paris et se lisant:-"Have you received papers",  
m'arrive ce matin a Shoreham- Je vous le dis pour  
qu'on n'ajoute pas la negligence a mes autres crimes.-  
~~Et~~ je vous le dis a vous, parce que je me suis aperçu,  
dans l'affaire du soldat deserteur Duchesne, que, bien  
que j'eusse dit au Major Vanier et au Major Dubuc que  
je n'entendais pas faire la preuve annoncee, on avait  
trouve moyen d'exploiter mon ~~avis~~ contre moi.

Veuillez me croire,

Monsieur le Colonel,

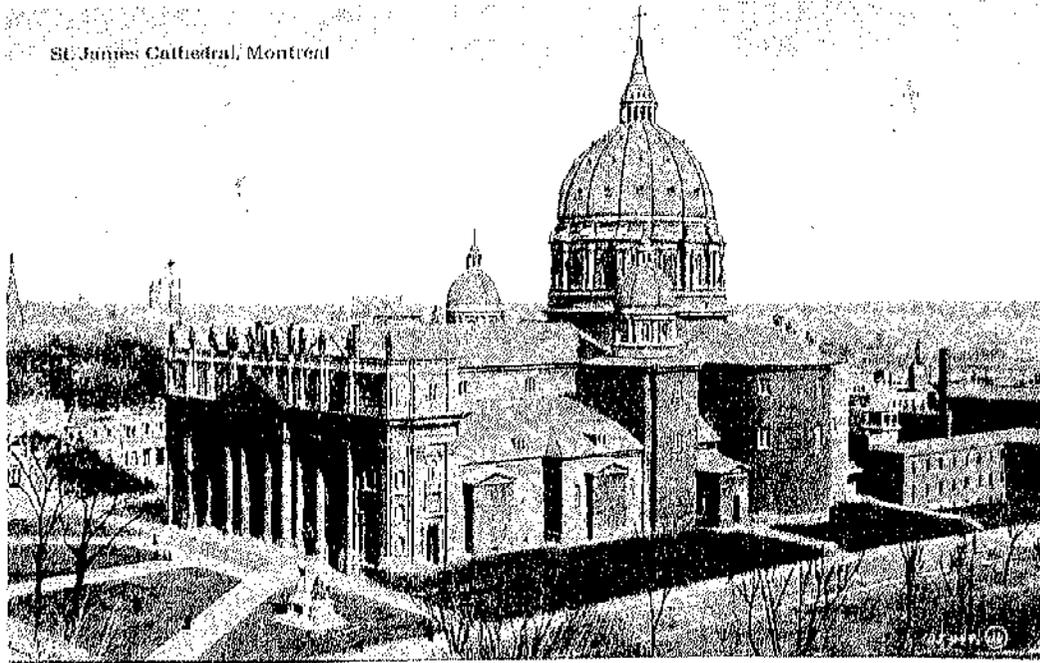
Votre tout devoue serviteur.

Oliver Asselin.

P.S. Vous seriez bien aimable de me renvoyer la

carte du P.Doyon. A.

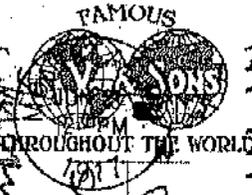
St. James Cathedral, Montreal



[25-7-17]

Je vous remercie pour l'indication  
de votre adresse à laquelle je  
vous envoie ce journal - j'espère  
qu'il vous sera agréable -  
Je vous prie de m'écrire à  
l'adresse ci-dessous  
Monsieur le Secrétaire  
de la Ville de Montréal

POST



Maye - 25-6-17



Mrs. O. C. Allen  
10th Can. Bco. Bn  
Shoreham-by-Sea  
England

1917

[1917-54]

8-56  
(XVI)

Jan. 27 Jan 1917

Monsieur O. Arclin,

Vous avez été fort aimable de  
vous souvenir de moi au point de faire  
l'excursion de nos grèves. J'ai été bien  
marié si vous étiez absent, si autant  
plus que je ne pouvais accepter à  
mon grand regret votre très aimable  
invitation à déjeuner. En effet mes  
études sont dans la période de baccalauréat  
et je ne suis libre que de midi  
à 4 1/2 ce qui ne me donne pas  
le temps matériel d'aller jusqu'à  
Lafayette. Heureusement je recois à

l'instant la circulation du Travail Américain  
qui arrange tout, mais qui me procure  
un peu. Mon intention était de vous  
envoyer une somme et de vous faire  
à Paris. Or Travail Américain se  
met à la hausse. - Je serai donc  
là demain soir et j'espère pouvoir  
causer qq. instants avec vous. Il  
y aurait beaucoup de choses utiles à  
faire en ce moment et un conseil  
de vous me sera précieux.

J'ai seulement été intrigué  
par le fait que vous m'avez demandé  
mon nom de famille Guérard  
et pas mon nom de la  
Canadienne (Hodent qui est d'ailleurs  
celui de ma grand mère)

Je comprends maintenant que c'est  
votre signature à Travail Américain  
qui m'a valu votre bonne visite.

Je suis votre ardent  
compagnon au Canada et la  
bonne initiative que vous avez  
prise. Je vous ai d'ailleurs reconnu  
à la combat.

J'aurai donc grand plaisir  
à vous applaudir et à vous  
serrer la main, demain lieu de  
Vidai.

Votre tout dévoué,

M. Guérard - Ho. S. S.

[1917-SS]

8.57

Paris, le 2 Juillet 1917

Cher Monsieur Dandurand,

J'ai reçu au front votre aimable lettre. Mon stage de trois mois au 22e expirait <sup>hier</sup> ~~le~~ premiers jours de juin. A ce moment, je venais d'être évacué sur l'hôpital pour une affection qu'on appelle fièvre des tranchées et qui est, je crois, une forme de la malaria. J'ai demandé, à mon retour, à rester au 22e jusqu'au 1er septembre, mais le Colonel avait déjà exprimé au Quartier Général l'opinion que mon état de santé ne me permettrait pas de rester au front.

Parti en permission de dix jours, le 19 juin, j'ai reçu au Commissariat Canadien mon ordre de départ pour le 10e de réserve, dont je suis resté le Sous-Commandant. A tout risque, car c'est un cas d'absence sans permission de mon nouveau poste ou de ma nouvelle destination, je reprendrai demain matin le chemin pour le feu. Il faudra bien, je crois, que le Commandant du 22e me fasse une place, au moins temporaire.

M. Roy et Madame Puech ( que j'ai eu le plaisir de retrouver à Paris), à qui je me suis ouvert de ma décision, ont cherché à me persuader de rentrer en Angleterre, mais, dans les circonstances, je ne vois pas de devoir plus impérieux que celui de

Monsieur le Sénateur Dandurand,  
Immeuble Duluth,  
MONTREAL, Canada



donner l'exemple. Si le 22e m'est fermé, j'essaierai de ma placer ailleurs.

Comme je n'étais qu'attaché à ce bataillon, et qu'en outre je n'y avais fait que trois mois et demi de service, j'ai prié tout de suite M. Jaray de voir M. Hanotaux pour que celui-ci réservât à un officier du bataillon le très grand honneur de commander un peloton à la revue du 14 juillet. Croyez-m'en, je me sentirai plus à l'aise parmi ceux que j'ai enrôlés pour le feu, et qui, venus comme renforts, forment maintenant une partie fort respectable de l'effectif du 22e.

Vous trouverez ci-inclus un exemplaire d'une allocution que j'ai prononcée à un dîner de France-Amérique. Je crains que mes paroles n'aient pas répondu pleinement à l'attente de M. Hanotaux et des autres amis que le Canada possède en France; mais j'ai tenu surtout à faire bien comprendre la situation que les Canadiens-Français occupent dans le conflit actuel, et j'espère qu'à défaut d'autre mérite, on aura su me reconnaître de la sincérité.

Je vous remercie, cher Monsieur Dandurand, de l'intérêt bienveillant que vous m'avez porté, <sup>et</sup> puisque en ce moment je me désage encore davantage de mes attaches de famille pour me donner tout entier à la cause, je

m'autorise de votre sympathie pour vous demander de ne pas oublier ma famille au cas où il m'arriverait malheur. Je vous remercie bien amicalement, et en vous priant de ne pas me tenir rigueur des mots amers ou seulement désobligeants que j'aurais pu avoir à votre adresse dans le passé, je me souscris, en toute sincérité de coeur,

Votre ami,

*A. Robitaille*

Le 2 Juillet 1917

Chère amie,

Je vous envoie le "manuscrit" que je vous ai promis.  
 Après mûre délibération, j'ai pensé que c'est encore en retournant au front que je servirai mieux la cause. Il se présente bien des difficultés d'ordre disciplinaire, mais je crois qu'elles s'aplaniront. En tout cas, j'ai confiance qu'on ne sera pas trop sévère pour un cas d'absence de cette nature. Je laisse à M. Roy mon billet pour Londres, vis Boulogne. Je laisse aussi, à Paris, pour être expédiés à ma famille en cas d'accident, les quelques souvenirs que j'avais apportés du front.

J'emporte avec moi un souvenir ému des attentions sympathiques dont j'ai été l'objet durant mon séjour à Paris, et veuillez croire que celles que j'ai reçues de vous resteront toujours vivaces <sup>en</sup> ma mémoire.

Je vous salue bien cordialement et prends la liberté de me souscrire

1.01 0160

consentir je prie de croire, votre ami,

(S) J. O. C.



Gilane Puech.  
 4, Rue Pierre-Curie,  
 Paris

[1917-57]

8.59

Telegram & Cable Address:  
"ADCANEF, LONDON."

Telephone No.:  
MAYFAIR 8040

HEADQUARTERS OF  
OVERSEAS MILITARY FORCES OF CANADA,

ARGYLL HOUSE,

246, REGENT STREET,

LONDON, W. 1.

Please address all communications to—

"THE SECRETARY"  
and quote  
A. G. 321.

FILE NO.

7th July 1917.

To:- Headquarters  
Canadians  
Shoreham.

Major Oliver Asselin.

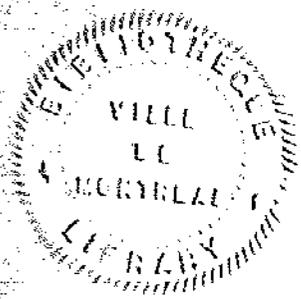
The marginally noted Officer who proceeded overseas on an instructional tour, has now returned and has accordingly been instructed to report to you forthwith.

The Honourable, the Overseas Minister however, requests his services with a proposed Military Mission to Paris.

Kindly arrange therefore for this Officer to be granted permission to return to London on Monday for the purpose of interviewing the Minister.

Lieut.  
for Director of Personal  
Services, Canadians.

GLE/JAW.



COPY.

Shoreham-by-Sea  
July 11th 1917.To/ Lord Brooke,  
3 Queen St.,  
Mayfair, London.

Dear Lord Brooke,

Lt. Gerard Graneau never was a journalist, is, in fact, a man of very ordinary ~~low~~ education, and only left this unit (10th Canadian Reserve Battalion) one or two weeks ago for the 22nd Bn, where he never served before. He is something like 22 years old, a son of the late Edouard Garneau, M.L.C. Quebec, and a nephew of Sir George Garneau and of lady Langelier, widow of Sir Francois Langelier, in his lifetime Lt. Governor of the Province of Quebec. I know his folks well, his mother and sisters having spent several weeks in Bermuda, when I, as second in command of the 163rd Can. Bn, and my wife, had daily ~~intercourse~~ social intercourse with them. Anything that pleased his mother could not, in a sense, but gratify me, but I deem it my duty to tell you that I would not consider him likely to be of any use whatsoever to the mission. He has an amount of bumptiousness which, in youth, is particularly shocking, and which is even detrimental to his otherwise good manners. I am indeed very sorry to have to speak so plainly, and I trust that Gen. Watson- whom I understood to take special interest in that young officer- may find it possible to keep this opinion of mine to himself, for Madame Garneau might not easily understand why I did not, in such a case, listen to the voice of personal friendship. I need not say, however, that, such an appointment only meaning a little more work and bother for everyone of us, I will accept it, if Sir George or Gen. Watson will take the whole responsibility for it.

I was writing, to-day, to Mr. Jaray, secretary of the France-Amerique Committee, in Paris, and I took that opportunity to ask him what he thought of the possibility of securing such a house as you spoke of. He may not have time to answer me before we leave, but I am confident that he will at once be busying himself in our interests.

Major DeSerres told me to-day, that he could not accept to form part of the mission, as he cannot be disposed with, at Shoreham. This is confirmed to me by his C.O., Lieut. Col. DesRosiers. Why not then have yourself, Major Boyer, Major Chaballe, an English Canadian officer and myself? The English officer would of course, have to speak French, but Gen. Watson know several who fulfil that and the other conditions. That member of the Mission could occasionally be asked to revise my King's English, which I sometimes feel to be none too good.

I could be at your disposal within three or four days. Might I, in the meantime, rely wholly (I mean solely) on you for that appointment as G.S.O.2, and could the appointment be made to date from the time Sir George applied for my return?

Upon Col. Morrison's advice, I have taken up the question of an office staff with O.C. 10th Reserve. I expect to be able to find a good office sergeant (who could be made a sergeant major), a good stenographer and typist, a good general clerk and a good orderly. Then each of us could have his own batman or batmen. Kindly tell me if I can carry on along these lines.

Believe me,

Sir,

Your most obedient servant.

Olivar Asselin, Major.  
10th Can. Res. Battalion.

PS? M.L.C., on the 1st Page, means MEMBER LEGISLATIVE COUNCIL. Through a French-Canadian business man, in London, who is a friend of mine, I tried to find a lady typist. Unfortunately, the only first-class one in sight is now earning 25.0.0. per week, and, worse yet, has a lover, which she will not part from.

S. M.

Major O. Casselin

c/o. 22<sup>e</sup> R.C. Pm. Canadiens

B. G. F.

France.

10<sup>e</sup> RES-BN-SHOREHAM-ENC

1817/17



ARMY REG.

A

A

18 JUL 17



[1917-58]

Paimpol 12-7-91

Mon cher Asselin.

Vous venez sur la falaise chère à  
Bottrel. Le pays est superbe et le  
temps splendide. Je vous en souhaite  
autant. Le bétail est très calme. Ça  
est pour le fraible du "Kit". On m'a écrit  
de Londres qu'ils l'ont enfin reçu. Re-  
tenez-moi: laissez-moi vous dire des  
létices pour avoir oublié le nom de  
l'horloger alors que ce digne homme  
répond (des fois) au nom de Jules Four-  
mier. "Ce sont là des choses qu'un  
homme n'oublie pas", quand il fut  
rationnaliste. Passons. L'appareil est  
en ordre, mais j'ai payé 12 frs pour  
l'avoir. Il paraît que vous ayez été  
prévenu de ce côté ou comp. Lorsque  
vous êtes repassé le lendemain, le  
monsieur vous ayant rappelé. Il y  
a sur la fiche: Rhubarbe (?) 5 frs -  
Boitier d'organe (??!) 5 frs - verre 1 fr.  
rubis 1 fr. - Je n'ai pu que m'écarter  
tr. d'après, si vous voulez "Kicker",  
Jules Fourmier, 91. rue de Rennes.

J'espère que, à part cela, tout va  
se selon vos désirs et que tous les ca-  
marades sont en bon ordre, cueillant  
sans trop de casse, des brisures de can-  
riels. Nous sommes en excursion de

St Quay, un endroit charmant, avec une  
plage très gaubille et de famille. Rien  
de fastueux. J'ai reçu avis de ce que  
l'on m'a promis de transporter à l'entente  
et, en même temps, de lieutenant à  
capitaine. C'est un point. Vous avez  
comme compagnie de légation, Mme  
Mouquet, elle attend son mari la se-  
maine prochaine. En l'espérant, nous  
travaillons "à la dérive" de  
la belle façon et nous souffrons des  
kilomètres en avant l'obstacle, com-  
me de simples Michelin. À part  
cela, on fait la trampoline, en famille  
deux fois par jour; l'eau est excellente  
et... salée. Suzanne s'en va à  
la montagne, fin août. C'est été char-  
mant de l'avoir parmi nous, mais  
elle préfère la grimpe à la trampoline  
même. Son goût, je crois tout de  
même que vous vous plairiez ici com-  
me une petite folle, à courir la cascade  
et les falaises.

Je termine en vous renouvelant  
mes vœux de "good luck" à la femme et  
à l'éclaireur. Les leurs. Vos "souvenirs"  
sont, hélas, note sur plus, dans un placard  
logé rue Lord Byron, à vos ordres.  
Les mains jusqu'au coude et une poignée  
aux amis de régiment. Thalys  
VILLA FRIOUR, St Quay-Pontreux, Côtes du Nord.

[1917-89]

8-2

Shoreham-by-Sea,

July 15th., 1917.



Miss Mary Burns,  
839 Boylston St.,  
Boston, Mass.  
U.S.A.

Dear Madam,

The proper way to address a Major is indeed "Dear Major", unless you wish to call him "dear" purely and simply, which, of course, would be still better - for the Major.

You are right in assuming that I am a Canadian, although I lived in the United States for eight years and have done so much roaming about in this world that I sometimes wonder what I am or what I should call myself. As a Canadian, I am particularly proud that your gifts of comforts fell in my hands, for I certainly made the best possible use of them. An equitable distribution of articles of this nature is not a very easy thing unless the number of men has been taken into account beforehand. Some will be served and some will not. In such cases, the Officers and Non-Commissioned Officers are sometimes tempted to help themselves, so that somebody at least may be satisfied - which, of course, is crooked.

I returned from the front July 7th. and I am going back to France this week, but this time I will be stationed in Paris, where dugouts are fine and "bully beef" quite palatable. I have been appointed Secretary of the Canadian Military Mission on account of my knowledge of France and the French language. Should you desire to write again to a Major who, from now on, will have no Germans to fight, and who, furthermore, is a married man, you might do so C/o Canada's High Commissioner, 17-19 Boulevard-des-Capucines. I need not say that I would be glad to hear from you.

The Officer whom I would recommend for Comforts to be addressed to at the 22nd Battalion, is Capt. L. Plante. He loves his men, as any Officer should do, and will see that they get what is intended for them. But the best way to address the gifts would be "Capt. Plante, or, in his absence, Lieut. St. Germain". At the same time you might advise either of the shipment by letter or by postal card.

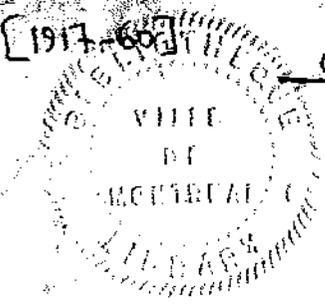
This is assuming that you will still have time to work for the Canadian Soldiers, now that the boys from the United States have joined the fray.

Yours respectfully,

Major.

P.S.

There are, as an average, 150 men present in a Company. You might guide yourself on that figure for the distribution of tobacco or other articles.



[1917-60]

Copy.

19, Victoria Street,

London, S.W.

16th July, 1917.

Dear Lord Brooke,

Now that Mr. Roy is here I have read over your letter of May 8th, which I am afraid that I never had time before to do carefully. Most of the things which you suggest seem to be in order, but please note that Mr. Roy's proper title, as set forth in his appointment, is Commissaire General du Canada en France. You refer to him as the Commercial Representative or Commercial Advisor to the Canadian Government but this description is hardly accurate and his position is rather hard to define. Of course, the regular official channel for communications from Canada to the French Government would be from the Governor General through the Colonial Office, the Foreign Office and the British Ambassador, but gradually custom has enabled Mr. Roy to get into direct touch with the French authorities on many matters other than those of a commercial nature, while at the same time his relations with the British Embassy are most friendly and they are always ready to help him. I feel that Mr. Roy is doing good work in Paris and I am most anxious that nothing should be done to in any way lessen his prestige. On the contrary, I feel that with your tact the proposed Canadian Military Mission to Paris will be helpful in every way and really strengthen Mr. Roy's position. I am most anxious that you should get on well together and help each other and I am sure that you will be able to so arrange.

After you have seen Mr. Roy and talked everything over with him, I shall be glad to go into the matter further with you and then prepare a letter which will be your authority in this connection.

Yours sincerely,

(signed) George H. Perley,

Brigadier-General  
Lord Brooke.